

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ⵎⵓⵎⵓⵔ ⵉⵎⵎⵓⵔ ⵓⵏ ⵓⵎⵎⵓⵔ ⵓⵏ ⵓⵎⵎⵓⵔ  
X.⊙V.ⱱX | NC:ⵎ:V ⵓX CⵏCC:Q | XεЖε :ЖЖ:  
X.Ж:ΛΛ.ϑX | †⊙:ⵎ:ⱱⱱⱱ | V X:ⵎ.ϑⱱ

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI DE TIZI-  
OUZOU  
FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES  
DÉPARTEMENT LANGUE ET CULTURE  
AMAZIGHES



جامعة مولود معمري - تيزي وزو

كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre : .....

N° de série : .....

## Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme de master II

**DOMAINE :** Langue et Culture Amazighes.

**FILIERE :** Langue et Culture Amazighes.

**SPECIALITE :** Linguistique amazighe

### Titre

*Relateurs introducteurs de la relative en  
berbère : essai d'étude morphogénétique  
brève comparaison entre  
le kabyle, le chleuh, le Touareg, tamazight  
du moyen Atlas, le nefoussi et le Zouara*

**Présenté par :**  
ChaouchSaliha  
Cherki Fahima

**Encadré par :**  
Achour Ramdane

**Jury de soutenance :**

Président : CHEMMAKH Said MCB UMMTO

Encadreur : ACHOUR Ramdane MCB UMMTO

Examineur : NAIT CHABANE Takfarinas MCB UMMTO

**Promotion : 2017 /2018**

## **REMERCIEMENTS**

*Nos remerciements sont exprimés en premier lieu à Dieu de nous avoir guidés et de nous avoir donnés le courage, la volonté et la force d'accomplir ce travail.*

*Nous exprimons aussi nos sincères remerciements à notre directeur de thèse, le D<sup>r</sup> ACHOUR Ramdane pour son suivi, sa disponibilité et ses conseils durant la réalisation de ce travail.*

# DEDICACES

*Je dédie ce travail :*

*à toute la famille CHAOUCH, à la mère « DEHBIA » à qui je souhaite une longue vie, à mes sœurs « MALIKA et NACERA », à mes neveux « AGHILAS et MASSINISSA » à leur père « MUSTAPHA » à mes frères « MOHAMED et RACHID » et à leurs petites familles. Sans oublier toute la famille RAIAH d'Alger et de D.B.K. A toutes mes amies qui m'ont soutenue et encouragée durant mon cursus universitaire.*

*FAHIMA dédie ce travail : à la famille CHERKI, à sa mère, à son père, à ses sœurs « FAZIA », « NORA », « ZOHRA », « LAMIA » et « HAYET », à ses frères « SAID et sa femme, à RABAH » et à toutes ses amies du département de langue et culture Amazighes promotion 2017/2018*

*Saliha.*

# SOMMAIRE

Introduction générale .....	P7
Chapitre I .....	P10
Chapitre II .....	P58
Chapitre III .....	P81
Conclusion générale .....	P91
Bibliographie.....	P95
Annexes.....	P97
Annexe 1 : résumé en kabyle .....	P98
Annexe 2 : le corpus.....	P103
Table des matières .....	P110

# Les abréviations

P. : prétérit

P.int. : prétérit intensif

Aor. : aoriste

Aor.int. : aoriste intensif

Imp. : impératif

Nég. : négation

P.m. : particule modale

P.o. : particule d'orientation

Act. : l'actuel

E.A. : état d'annexion

PV : place vide

Part. : Participe

Dét . aut. : déterminant autonome

Prim.dir. : Primaire direct

Prim.ind. : primaire indirect

Pl : pluriel

Fém. : féminin

< : vient de

# Introduction générale

**INTRODUCTION GENERALE :**

A titre de formule introductive, il n'est peut être pas surprenant de dire que les études qui portent sur la syntaxe berbère ne sont pas légion. Les premières descriptions ont été faites par les militaires et les religieux français puis d'autres, ont pris l'initiative pour poursuivre la recherche tel que André BASSET, Fernand BENTOLILA, Salem CHAKER, Lionel GALAND.....

Des thèmes ont été abordés et d'autres peuvent encore faire l'objet de recherche tant pour les berbèrisants que pour les étudiants désirant approfondir leurs recherches dans les domaines de cette langue. Les premières études étaient selon S.CHAKER « *un quasi monopole d'une certaine tradition grammairienne française. Les recherches et les publications des amateurs (officiers et religieux français) se sont contentés d'appliquer tel quel au berbère dans le cadre des catégories* ». <sup>1</sup> Les descriptions calques que l'on reconnaissait dans la langue française créent un champ d'incertitude quant à l'utilisation de cette grammaire qui est propre à cette langue .Comme conséquence « *quelques points faisaient toujours difficulté (en particulier les « relatifs»* »)<sup>2</sup>. Ces derniers, n'existent pas pour certains comme l'a noté A.LEGUIL lorsqu'il a abordé les relatifs en berbère « *on admet aujourd'hui que le berbère est une langue à propositions relatives mais sans relatifs* ». <sup>3</sup> En se basant sur ces données, nous avons choisi de travailler dans notre mémoire de Master , sur les éléments spécifiques introducteurs de la relative en berbère afin d'apporter un plus et aboutir à des résultats qui puissent éclaircir les points principaux sur ces éléments..

Pour mener à bien notre recherche, nous avons choisi de nous baser sur un corpus où nous avons procédé à l'extraction des énoncés des ouvrages contenant des contes et des textes berbères qui pourront nous servir de support pour le recueil de ces éléments. Nous allons cerner notre thème d'une analyse morphologique puis syntaxique en présentant les résultats. Ceci constitue l'axe principal de notre travail d'analyse. Sur un autre axe, nous avons procédé à une étude comparative entre quelques dialectes berbères. Cette étude nous permettra de recueillir les relateurs utilisés par chacun d'eux et de relever celui et / ou ceux qui seront communs à tous ces dialectes.

---

<sup>1</sup> -CHAKER Salem, *Manuel de linguistique berbère*, Bouchène, alger, 1991, P122

<sup>2</sup> -CHAKER Salem, *ibid*, P122

<sup>3</sup>-LEGUIL Alphonse, «Les complétives non primaires en berbère », *Bul des études africaines de l'INALCO*, vol IV, n<sup>o</sup>7, 1984, P69.

## **I- LE CHOIX DU SUJET :**

Le choix du sujet a été motivé par le fait que le domaine de la grammaire n'a pas suscité d'intérêt chez les étudiants. Peu de travaux ont été réalisés au niveau du département sur cette branche qui est la syntaxe. Les études antérieures sont caractérisées par des travaux de S. LOUNIS et d'autres travaux de mémoires, ainsi que les recherches des linguistes comme A.LEGUIL, L.GALAND et les thèses de doctorat de S.CHAKER et de R.ACHOUR qui ont consacré des chapitres pour le traitement de ces éléments. Notre choix s'explique aussi par un objectif majeur qui est de vouloir contribuer à travers ce travail à apporter un plus d'informations sur le fonctionnement des relatives en berbère et les caractéristiques des éléments qui les introduisent.

## **II -PROBLEMATIQUE :**

Plusieurs linguistes ont eu à traiter les éléments introducteurs de la relative tels que L.GALAND, S. CHAKER et A. LEGUIL. Leurs avis ne se joignent pas sur la l'existence ou l'inexistence de tels éléments en berbère et sur leur fonction spécifique. Ils ne partagent pas la dénomination qu'ils leurs attribuent. Entre pronoms relatifs et support de détermination, cela n'empêche pas les propositions relatives d'être courantes. Cet ensemble de questions nous a motivé à poser plusieurs questions afin de mener notre recherche puis répondre à ces questions qui sont l'axe principal de notre recherche.

- Premièrement, est ce qu'il existe éléments-relateurs spécifiques qui introduisent la proposition relative en berbère ?
- Deuxièmement, forment-ils une catégorie d'unités homogènes ?
- Troisièmement, est ce qu'il est possible de saisir le processus morpho-génétique ayant présidé à la formation de ces relateurs ?

## **III -LES HYPOTHESES DE LA RECHERCHE :**

- 1) Les relateurs qui introduisent la relative en kabyle ne forment pas une catégorie homogène
- 2) Les éléments introducteurs de la relative en berbère sont des éléments non spécifiques

## **IV-LES OBJECTIFS DU TRAVAIL :**

Ce travail de recherche vise en explorant ce domaine à éclaircir certains faits de la grammaire berbère. Ainsi ces éléments grammaticaux ont été traités par A.BASSET en 1952, par L.GALAND en 2002, A.LEGUIL en 1984, et dans les thèses de doctorat de S.CHAKER

en 1984 et de R. ACHOUR en 2017. Nous comptons contribuer pour notre part à réunir toutes les données nécessaires à l'analyse et répondre aux questions posées en problématique. Le chapitre comparatif nous permettra d'étendre notre champ d'analyse de ces éléments aux autres dialectes berbères.

#### **V- LE CADRE D'ANALYSE :**

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de la théorie fonctionnaliste développée par A.MARTINET. Le fonctionnalisme est une théorie qui décrit les faits linguistiques dont le souci est de garantir l'authenticité et l'objectivité de ces faits. Nous allons analyser notre corpus selon des données théoriques fonctionnalistes afin d'assurer la cohérence et la rigueur méthodologique.

#### **VI- METHODE DE LA RECHERCHE :**

Pour permettre, une analyse des éléments spécifiques qui introduisent la relative en berbère, nous avons procédé au recueil des éléments que nous avons soumis à une étude morphogénétique puis syntaxique. La première, avait pour objectif de mettre en valeur la morphogénèse de ces éléments. La deuxième avait pour but, d'évoquer le type des relatives berbères, leur structure syntaxique et les éléments qui les caractérisent. Pour permettre à ce travail de recherche d'acquiescer l'exhaustivité et la rigueur, nous avons choisi deux ouvrages qui comportent des textes kabyles qui traduisent les préoccupations de la société kabyle d'antan. Ces ouvrages nous ont servi de support pour le recueil de notre corpus. Les deux ouvrages en question : « *contes kabyles inédits* » de Jean Marie DALLET et « *textes berbères dans le parler des Irjen* » d'André PICARD. Les deux ouvrages présentent les caractéristiques d'une langue parlée par des locuteurs monolingues. Nous considérons ces textes idéals pour le recueil de ces éléments. Nous avons procédé d'abord à l'extraction des éléments par lesquels sont exprimées les relatives puis nous avons analysé leur morphogénèse et leur spécificité dans l'introduction des relatives. L'analyse de la forme, nous a permis d'évoquer la classe et /ou les classes syntaxiques puis les types de ces éléments. L'analyse syntaxique pour sa part, nous a donnera une vision claire sur la structure syntaxique et les éléments qui caractérisent les relatives berbères.

# **CHAPITRE I :**

## La notion de catégorie

**D)- LA NOTION DE CATEGORIES :**

Les catégories ou les classes syntaxiques qui sont le résultat du découpage de la chaîne parlée et/ou écrite en monèmes ou synthèmes que l'on appelle « parties du discours » sont définies par D.COSTAOUËC et F.GUERIN comme suit : « *on appelle les classes syntaxiques les groupes de monèmes et de synthèmes ayant les mêmes latitudes d'emploi syntaxique* »<sup>1</sup>. Ces monèmes entretiennent donc les mêmes types de relation avec d'autres éléments de la phrase. Les critères de leurs établissements ont connu des changements à travers le temps. Cependant, ces classements restent la base des manuels de la grammaire jusqu'à nos jours.

**D)-1-APPERCU HISTORIQUE :**

Les premières réflexions visant la catégorisation des unités de la langue remontent à l'époque de l'antiquité grecque où la langue a été considérée comme une collection de mots. Aristote et Platon (ve et iv<sup>ème</sup> siècles) ont proposé un premier classement en constituants de phrase (onoma-rhêma : sujet –prédicat). Les stoïciens à partir de 300 avant J-C ont proposé un autre découpage en parties du discours. Ce classement a pris en considération deux critères distinctifs : la morphologie et la sémantique. Le critère morphologique (sur la base des catégories grammaticales comme la flexion casuelle qui distingue le nom et le verbe). Le critère sémantique (sur la base du sens qu'exprime le fait d'appartenir à une classe). Le nom, exprime la substance et le verbe l'action. C'est la première classification rigoureuse faite par le grammairien Alexandrin Denys de Thrace (III<sup>e</sup> siècle avant J.C) selon laquelle on dégage huit parties du discours nom, verbe, pronom, proposition participe, article, adverbe et conjonction. C'est cette classification qui a été transposée par les grammairiens latins en 500 après J-C et qui a été appliquée à leur langue. Au niveau des critères, on a intégré la morpho-syntaxe qui combine la forme et la syntaxe et la sémantique du mot .C'est cette première classification qui a donné « les catégories ou les classes syntaxique » qui sont encore en usage dans la description des langues. L'étude des langues a connu plusieurs approches théoriques : le structuralisme, le fonctionnalisme, la grammaire comparée et générale. L'objectif était d'approcher les langues selon les théories d'analyse et d'en faire une description.

La grammaire traditionnelle pour sa part, selon G. SIOUFI et D.V. RAEMDONCK « *traite indistinctement les phénomènes d'accord qui sont contraints et des phénomènes liés aux fonctions qui laissent plus de liberté, de choix aux usagers de la langue* »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> -COSTAOUËC Denis et GUERIN Françoise, *syntaxe fonctionnelle*, théorie et exercices, presses universitaires de Rennes, P111.

<sup>2</sup> -SIOUFFI Giles et RAEMDONCK Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 2012, P93

**II)-LA LINGUISTIQUE MODERNE :**

La linguistique fonctionnelle est l'une des écoles de la linguistique moderne. Elle accorde plus d'importance à la fonction des éléments qu'à leur forme ou leur structure. Elle utilise d'autres critères pour l'établissement des classes syntaxiques : pour A. MARTINET « *les monèmes sont caractérisés en priorité par leurs compatibilités et les monèmes de même compatibilités et mutuellement exclusifs forment une classe* »<sup>1</sup>. Ce sont ces monèmes qui permettent au locuteur de choisir ce qui convient à un point de l'énoncé. Lorsqu'on connaît une langue, on peut savoir quelles sont les unités qui peuvent aller ensemble et celles qui s'excluent et aussi faire un bon choix des unités de la langue pour aboutir à l'intercompréhension avec autrui.

Plus tard, les critères d'établissement des classes sont réduits aux deux éléments pertinents : les compatibilités et l'exclusion mutuelle sur le modèle fonctionnaliste d'André MARTINET. Ils sont plus utilisés par les linguistes dans l'inventaire des classes des langues. F. BENTOLILA précise que les critères de classement des monèmes sont : Les compatibilités et l'exclusion mutuelle.

**II)-1-LES COMPATIBILITES :**

Parmi les critères d'établissement des classes syntaxiques selon les fonctionnalistes, les compatibilités qui sont définies ainsi : «*Deux ou plus de deux monèmes sont compatibles s'ils ont les mêmes compatibilités et s'ils sont en rapport d'exclusion mutuelle* »<sup>2</sup>

D. COSTAOUEC et F. GUERIN à ce titre expliquent « *On appelle compatibilité, la faculté de deux monèmes ou synthèmes d'une langue donnée de pouvoir être liés dans une relation syntaxique. Par extension, on parle de compatibilités entre classes de monèmes* »<sup>3</sup>

En linguistique berbère, dans son article « les classes d'unités significatives en berbère », Fernand BENTOLILA distingue entre compatibilité, coexistence et point d'incidence

<sup>1</sup> -MARTINET André, *grammaire fonctionnelle du français*, crédif, France, 1979, P.P. 9-10

<sup>2</sup> -BENTOLILA Fernand, « les classes d'unités significatives en berbère », *Modèles linguistiques*, Tome VIII, fascicule 1, 1986, P 38

<sup>3</sup> -COSAOUÉC Denis et GUERIN Françoise, *syntaxe fonctionnelle théorie et exercice*, presse universitaire de Rennes, France, 2007, P112

**II)-1-1-COMPATIBILITE ET COEXISTENCE :**

Pour distinguer entre compatibilité et coexistence F.BENTOLILA, précise « *Une compatibilité est une possibilité de relation effective entre deux monèmes qui ne se confond pas avec une simple co-présence ou coexistence* »<sup>1</sup>

**EXEMPLE 1** : il ya une co-détermination du nom « cheval » et de l'article défini « le » et du pluriel. Ce qui implique une compatibilité entre l'article défini « le » avec le nom et du pluriel avec le nom mais entre le et le pluriel il ya une simple coexistence ou une co-présence

**EXEMPLE2** : *yusa - d*

« il venir+P. P.m »

« il est venu »

Dans cet exemple, nous avons la co-présence de la modalité aspectuelle « accompli » et celle d'orientation.

**II) -1-2-COMPATIBILITE ET P OINT D'INCIDENCE :**

Pour éviter toute confusion entre les deux concepts F. BENTOLILA explique leur liaison en disant « *lorsqu'il ya compatibilité, il ya aussi une détermination du point d'incidence qui est le noyau ou se rattache le déterminant, ce qui n'est pas toujours possible.* »<sup>2</sup> Cela s'explique par le fait qu'on définisse avec certitude le noyau

où se rattache le déterminant. Lorsqu'on analyse les modalités verbales en Berbère, la détermination du point d'incidence, peut amener à établir une hiérarchisation entre les modalités du verbe. A propos de ce point, nous prenons l'explication qu'a donné F. BENTOLILA : *la iGar* est déterminé aussi bien par *la* et par « l'inaccompli », mais *la* ne peut pas déterminer le verbe nu donc l'inaccompli est une modalité centrale. Pour que *la* détermine le verbe, il nécessite la présence de l'inaccompli. Dans cet exemple la détermination est enchaînée : *la* détermine la modalité « inaccompli » qui détermine à son tour le verbe « *ger* »

Ger ← inaccompli ← la

**II-2-L'EXCLUSION MUTUELLE**

Les monèmes qui sont dotés des mêmes compatibilités et qui s'excluent mutuellement dans la chaîne sont rangés dans une même classe. Ce qui explique que les unités sont

<sup>1</sup> -BENTOLILA Fernand, « Les classes d'unités significatives », *modèles linguistiques*, tome VIII, fascicule 1, 1986, P38

<sup>2</sup> -BENTOLILA Fernand, *ibid*, P38

soumises aux deux critères afin d'être rangées dans une même classe. A. MARTINET explique que chaque langue établie les classes selon les compatibilités.

« *Les classes de monèmes ressemblent à ce qu'on désignait traditionnellement « Les parties du discours ». En renonçant à ce terme, nous marquons simplement qu'il n'y a pas de parties du discours valables pour toutes les langues et qu'il faut pour chacune d'elles distinguer les classes en fonction de leurs compatibilités* »<sup>1</sup>

### **III)-LA GRAMMAIRE BERBERE :**

L'établissement des classes syntaxiques du Berbère a été fait selon deux modèles : avec les deux critères et sur la base d'autres critères. Les classes établies par F. BENTOLILA sur le parler d'Aît Seghrouchen au Maroc ont été soumises aux deux critères cités par les fonctionnalistes. S. CHAKER a établi les classes du parler kabyle sans les deux critères, il s'est basé sur les combinatoires internes des unités significatives. S. CHAKER avait organisé les unités syntaxiques du Berbère en quatre grands ensembles : les verbes, les noms, les connecteurs ou relationnels et les déterminants divers.

Dans sa grammaire et sur un modèle traditionnel, M. MAMMERI a évoqué les classes grammaticales du Berbère. Dans son inventaire, il distingue : le verbe, le nom et la particule. Il explique les principes de cette distinction :

« *Le nom désigne une chose qu'elle soit abstraite ou concrète, le verbe désigne une action, il peut être conjugué, la particule est tout ce qui n'est ni verbe ni nom* »<sup>2</sup>.

Les classes dégagées par M.MAMMERI sont : le nom, le pronom (personnel, démonstratif, interrogatif, relatif, les numéraux), le verbe, la particule (de direction, le déterminant autonome, les prépositions et la conjonction).

### **IV-LES CATEGORIES SYNTAXIQUES DU BERBERE :**

#### **IV-1-LA DESCRIPTION D'ANDRE BASSET :**

Dans sa description, A. BASSET a identifié 8 classes syntaxiques. Cette description est établie selon le modèle traditionnel qui consiste au recensement de toutes les unités de la langue sans l'application des critères. Cette ancienne description de la langue, ne porte aucune précision sur le type de l'unité, s'il s'agit d'une catégorie ou de sous catégorie. Ce qui a permis d'avoir la description suivante :

<sup>1</sup> -MARTINET André, *grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, 1979, P10

<sup>2</sup> -MAMMERI Mouloud, *grammaire berbère(Kabyle)*, Bouchène, 2<sup>ème</sup> édition en 1991, P21

**IV-1-1-LE VERBE :**

Le verbe berbère comprend les formes simples et dérivées. A chaque forme verbale, simple ou dérivée correspond au moins un thème nominal tel que le nom d'action. A chacune des formes simples et dérivés, on distingue les thèmes verbaux :

- Un impératif et un impératif intensif
- Un aoriste et un aoriste intensif
- Un prétérit positif
- Un prétérit négatif
- Un prétérit intensif<sup>1</sup>

**IV-2- LE NOM :** Le nom berbère comporte deux genres matériellement discernables. Hormis la petite classe des noms de parenté, tout nom féminin commence obligatoirement par « t » (bref indice de féminin) et un « t » désinentiel suffixé. Par principe, un singulier répond à un pluriel donné quel que soit le parler.

En dehors du genre et du nombre, on distingue dans le nom berbère deux états, l'état libre et l'état d'annexion. Tous les parlers berbères ont empruntés un nombre considérable de noms arabes. Parfois ces noms sont berbérisés et soumis par conséquent aux flexions du nom berbère, le plus souvent, ils sont utilisés avec leur type grammatical arabe et naturellement sans état.<sup>2</sup>

**IV-2-1-LE NOM DE NOMBRE :**

Il existe deux séries cardinales, l'une, la plus récente est étendue aux dépens de l'autre qui est la série arabe, elle apparait à partir de trois, de quatre, peut être même de cinq. L'ancienne série n'est pas nécessairement d'origine berbère, parfois intégralement maintenue comme dans le chleuh et le touareg, distingue le genre.<sup>3</sup>

**IV-2-2-LEPRONOM PERSONNEL :** on distingue un pronom isolé (autonome) sujet comme on le dit fréquemment et un affixe de nom : *d axxam- is*

« c'est maison-sa »

« c'est sa maison »

<sup>1</sup> -BASSET André, *la langue berbère*, oxford univrsity press, london, new york, toronto, 1952, P.P 12-15

<sup>2</sup> -BASSET André, *ibid*, P.P. 23-27

<sup>3</sup> -opcit, p.p 28-29

- 1) Affixe de nom de parenté : *wagi d baba-m* ? c'est ton père celui-là » ?
- 2) Régime indirect : *yefka-as amur-is* « il lui a donné sa part »
- 3) Régime direct : *yefka-t* «il l'a donné »

#### **IV--3-LE DEMONSTRATIF :**

Il est destiné à attirer l'attention, il participe aussi à l'intensité. En berbère, il existe en deux sortes.

- a)- Défini et indéfini
- b)-De proximité, d'éloignement et de rappel(en question)

**IV-4-LES PARTICULES DE RECTION :** le verbe berbère est accompagné soit de la particule *D* (la particule d'approche ou de *N* (particule d'éloignement).

#### **IV-4-1-LES PARTICULES D'AORISTE ET D'AORISTE INTENSIF :**

La particule principale est « *ad* » fréquemment avec l'aoriste parfois aussi avec l'aoriste intensif. En chleuh, devant l'aoriste, on trouve *a(d)* et *rad*.

#### **IV-4-2-LES PARTICULES NEGATIVES :**

Dans la majeure partie des parlers (Kabylie, touaregs (ahaggar), chleuh, elle est *ur* complétée par *ara*. Au mzab *ul* et en chaouia *ud*)<sup>1</sup>

#### **IV-5-LES PREPOSITIONS :**

Elles sont préposées à des noms ou à des pronoms mais aussi en emploi absolu, en tête de propositions relatives sans élément relatif ou encore en tête de propositions conjonctives de forme courte ou longue. Certaines peuvent fonctionner comme des adverbes.

**EXEMPLE :** *nnig, sdat et deffir*. Elles sont précédées de la préposition « *s* »

#### **IV-6-LES CONJONCTIONS DE COORDINATION :**

Le berbère ne connaît pas de conjonction de coordination additive (« et »du français). Il emploie la préposition « *d* »qui signifie « avec ». Il arrive fréquemment que cette notion d'addition soit expressément marquée par une forme verbale *erni* en chaoui, *yerna* en kayle. La coordination est aussi exprimée par *ney* (*miy* en touareg) utilisée entre mots comme entre propositions.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> -Opcit, P36-40

<sup>2</sup> -Opcit, P40

**IV-7- LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION :**

Les propositions en berbère se suivent sans indication de rapport entre elles ; qu'il y ait effectivement dans la pensée du sujet parlant succession, subordination perçue et non exprimée ou vraisemblablement un état d'indifférence ou de trouble où la perception de la subordination n'a pas encore réussi à s'exprimer. Mais, il va même jusqu'à se créer. C'est le cas du parler de l'Ahaggar qui a créé un système conjonctionnel de la subordination (complexe démonstratif et prépositionnel)<sup>1</sup>.

**IV-8-LES ADVERBES ET LES LOCUTIONS ADVERBIALES :** ils sont en trois groupes :

- Les complexes à base nominale :

**EXEMPLE :** *imir-a, imir-din imi-n < imir-nni*

- Des adverbes de lieu et de temps constitués par des éléments démonstratifs.
- Le troisième groupe constitué par des formes verbales figées tel que *idras* « être peu nombreux » qui donne l'adverbe de quantité *drus*.<sup>2</sup>

**IV-2-CATEGORISATION ETABLIE PAR S .CHAKER :**

Pour procéder à la catégorisation des unités significatives du berbère, Salem CHAKER s'est basé sur des critères des combinatoires étroites des unités, celles-ci ont permis de dégager les unités qui seront exposées et détaillées.

C'est avec lui que la langue berbère a connu une description des unités de la langue avec des critères. Il donne d'abord la définition des classes syntaxiques puis il les expose.

**IV-2-1-DEFINITION :**

Avant de donner les catégories syntaxiques du berbère, S.CHAKER définit le concept de classes syntaxiques

« On appelle classes syntaxiques, les regroupements de monèmes et de syntèmes ayant les mêmes latitudes d'emploi syntaxique, c'est-à-dire qui entretiennent les mêmes types de relations avec d'autres éléments constitutifs d'une phrase ».

Les unités syntaxiques du berbère s'organisent en quatre grands ensembles :

Les verbes ;

<sup>1</sup> -opcit, p 40-41

<sup>2</sup> -opcit, P40-41

Les noms ;

Les connecteurs ou relationnels ;

Les déterminants divers « défectifs » de la terminologie de Paul GARDE)

#### **IV-2-2- LE VERBE :**

Le verbe berbère est défini par l'association obligatoire d'une racine lexicale, d'une marque aspectuelle conjointe et d'un indice de personne. Ces trois éléments sont les marques obligatoires à tout verbe. D'autres morphèmes appartenant à deux paradigmes distincts peuvent s'y ajouter. Ces morphèmes sont :

a)- Les marques dérivationnelles qui déterminent l'orientation du prédicat verbal par rapport aux participants. Elles se réduisent à trois grands pôles : L'actif- factitif, le passif et le réciproque.

#### **EXEMPLES :**

**L'ACTIF-FACTITIF** : *suffey izgaren ad ksen*

. «faire sortir +tu+imp. les boeufs P.m. ils paître+Aor.»

« Fais sortir les boeufs pour paître »

**LE PASSIF** : *yettwaker uxxam - nsen i tikelt tis snat.*

« Il être volé E.A +maison - leur à fois la deux »

« Leur maison a été volée pour la deuxième fois »

**LE RECIPROQUE** : *myuran ddeqs n yiseggasen.*

« ils s'être écrit +P. suffisamment de E.A+années »

« ils se sont beaucoup écrit pendant des années »

b)-Les modalités d'orientation spatiale dites aussi «locatives» : elles réfèrent au mouvement du sujet par rapport aux protagonistes de l'acte de la parole, l'auditeur et le locuteur.

D : Mouvement vers le locuteur (ou son lieu).

**EXEMPLE** : *yusa – d si fransa idelli.*

« Il venir+P.- P.o. de France hier »

« Il est venu de France hier »

N : Mouvement vers l'auditeur (ou son lieu).

**EXEMPLE** : *ad n- asey tameddit ma ssawḍey*

« P.m P.o venir +Aor. je soir si je arriver +P. »

« Je viendrais si je pourrais »

**IV-2-3- LE NOM** : Il est défini par l'association d'une racine lexicale, d'un schème nominal et de marque obligatoires.

Racine lexicale ↔ schème nominal ↔ marques obligatoires

Nom d'action genre masc / femm

Nom concret Nombre : singulier / pluriel

Nom d'instrument Etat : libre /annexion

Le genre et le nombre sont des modalités du nom. Selon S. CHAKER en berbère le genre fait bien l'objet d'un choix autonome et n'est pas inhérent au lexème. L'opposition masculin / féminin recouvre des distinctions diverses.

Mâle / femelle pour les êtres sexués

Grand / normal

Normal / petit

Collectif / individu

En berbère, la marque qui distingue le féminin est un « t » initial et un « t » final.

*Amcic - Tamcict* → de sexe

*Akersiw - takersiwt* → de taille

*Azemmur - tazemmurt* → de quantité

Il est à noter aussi qu'en berbère même les termes qui semblent avoir un genre fixé peuvent être associés à la marque contraire.

**EXEMPLE :**

*Argaz* «homme» ( masculin) - *targazt* (homme efféminé )

*Tameṭṭut* « femme » ( féminin) - *ameṭṭu* (femme hommasse)

L'état libre/ état d'annexion est une marque qui indique le rapport de dépendance du nominal vis-à-vis d'un autre nominal (nom ou pronom)

**EXEMPLE :** *Yura uqic tamsirt :*

« il écrire+P. E.A +enfant leçon »

« L'enfant a écrit la leçon »

L'unité « *aqic* » est à l'état d'annexion parce qu'il est un complément explicatif, il explique l'indice de personne « *y* ». L'état d'annexion est déterminé par la fonction syntaxique du nominal.

Le nom peut avoir deux autres morphèmes facultatifs : La marque d'altérité et les possessifs.

#### **IV -2-3-1- LA MARQUE D'ALTERITE :**

- **LA PROXIMITE** : Lorsqu'on désigne une personne ou un objet proche du locuteur :  
*a, agi, aki...*
- **L'ELOIGNEMENT** : *ihin, ina, ihina*

**EXEMPLE :** *d axxam – ina ay ukren dduurt-a*

« c'est maison - là-bas ce ils voler +P. semaine-cette »

« c'est la maison là-bas qu'ils ont volé cette semaine »

- **L'ABSENCE** ( évocation) : *nini*

**EXEMPLE :** *d awal -nini n yidelli i d - tehyid*

« C'est mot - en question de hier ce P.o tu revivre+P. »

« C'est le sujet d'hier dont tu reparles »

Les possessifs ne sont pas considérés comme des modalités du nom mais comme des substituts de syntagme nominal.

**EXEMPLE :** *tamurt n gma* qu'on peut substituer par « *ines* » ou *is*

« pays de frère-mon »

« terre de mon frère »

**IV-2-3-2- LES NOMINAUX** : A l'intérieur de la catégorie des noms, on trouve les sous catégories lexicales qui comprennent :

-Les substantifs ;

-Les adjectifs

-Les numéraux.

Le substantif constitue le sous ensemble fondamental de la classe. Il a les mêmes latitudes combinatoires et fonctionnelles du nom.

Les sous catégories grammaticales regroupent tous les paradigmes pronominaux qui sont : les pronoms personnels, les substituts personnels divers : déictiques, indéfinis, interrogatifs.

#### **IV-2-3 -3- L'ADJECTIF :**

Il partage les traits combinatoires et fonctionnels du substantif comme il porte les marques du genre, de nombre et d'état et peut assurer la fonction de prédicat de phrase nominale.

**EXEMPLE** : *Aman - is, d isemmaḍen*

« eau - son, c'est froid »

« son eau est froide »

Dans cet exemple, il s'agit de la prédication d'un élément non-verbal qui est un adjectif « *isemmaḍen* »

Le substantif et l'adjectif se différencient par le fait que l'adjectif est un déterminant direct de formation différente. Plusieurs noms d'agents peuvent fonctionner comme adjectifs.

**IV-2- 3-4- LES NUMERAUX** : Le nombre en berbère n'est pas déterminant, il est déterminé.

Il est connu par sa non compatibilité avec le nombre et l'état. Le nombre berbère n'est pas un déterminant, au contraire c'est lui qui est le déterminé.

Le nombre le nom

*Yiwen urgaz* (le nom *argaz* détermine le nom de nombre *yiwen*)

« un homme »

**EXEMPLE 1** : *Takeḗrust-a n yiwen umyar* (*yiwen* ne porte pas la marque d'état d'annexion)

« carrosse-cette de un E.A vieux »

« cette voiture appartient à un vieil homme »

**EXEMPLE 2 :** *Yura yiwen n uḍris kan*

« il écrire+P. un de E.A texte seulement »

« il a écrit un seul texte »

Dans l'exemple (1), l'unité *yiwen* est un complément du nom « *takerrust* ». Si on avait une unité qui est compatible avec l'état, elle serrait apparue sous une autre forme où l'on identifiera la marque de l'état d'annexion. Dans l'exemple 2, *yiwen* est complément objet donc à l'état libre. Elles sont formellement identiques dans les deux exemples.

**VI-2 -3-5 LES PRONOMS :** Le pronom personnel distingue une forme libre ou indépendante accentuée, plurifonctionnelle et des formes affixes où chaque série correspond à une fonction nominale particulière.

**IV-2-3-5-A-LES PRONOMS PERSONNELS INDEPENDANTS :** Ils sont plurifonctionnels ils peuvent être des prédicats de phrase nominale.

**EXEMPLE :** *d netta*

« c'est lui »

« c'est lui »

**IV-2-3-5-B- LES PRONOMS PERSONNELS AFFIXES :**

**IV-2 -3-5-B-1-AFFIXES DU VERBE :** Série directe, complément d'objet direct. Série indirecte: Complément d'objet indirect introduit par la préposition « *i* »

- **COMPLEMENT D'OBJET DIRECT :** *yettu- t*  
« il oublier+P. le »  
« il l'a oublié »
- **COMPLEMENT D'OBJET INDIRECT :** *yura- as tabrat*  
« il écrire+P. à lui lettre »  
« il lui a écrit une lettre »

**IV-2-3-5-B- 2- AFFIXES DE PREPOSITIONS :** syntagme nominal introduit par une préposition autre que *i* «à »et *n* «de»

**EXEMPLE :** *iruḥ yer gma-s* qu'on peut réaliser autrement à l'aide d'un affixe de préposition

*iruḥ yer - s / yur-s.* (variante morphologique)

« il partir+P. vers lui »

« il est parti chez lui »

**IV-2-3-5-B- 3- AFFIXE DU NOM**: syntagme nominal introduit par la préposition " n " " de " possessif.

**EXEMPLE** : *tamurt n umaziy, tamurt – is / ines*

« terre de E.A amazigh » « pays - son » / à lui

« terre d'un amazigh » « sa terre »

### **IV-3- LES CONNECTEURS OU RELATIONNELS :**

Regroupe tous les indicateurs de relation « les fonctionnels » d'André MARTINET : Les prépositions, les subordonnants, les conjonctions et les connecteurs divers. On peut les différencier en fonction de la nature des éléments reliés : mots, propositions, ou phrase et aussi de la nature de la relation établie entre les deux éléments la coordination ou la subordination.

**EXEMPLE** :

**IV-3-1-PREPOSITIONS** : *yer, si, deg, di ...*

**EXEMPE** : *yeffey yer uxeddim*

« il sortir+p. vers le travail »

« il est parti au travail / travailler »

(*yer* est une préposition qui rattache le nom *uxeddim* « travail » au verbe *yeffey* « sortir » .

**IV-3-2-CONJONCTIONS DE SUBORDINATION**: Ce sont des fonctionnels propositionnels selon S.CHAKER, ils présentent plusieurs valeurs le but, la conséquence, la cause..... nous en donnons quelques exemples *ar* « jusqu'à ce que », *armi, alarmi*, *alami* « composante de *ar+mi* (quand) », *akken,i wakken, bac, bac akken* « afin que, pour que », *axatar, aɛlaxatar, imi* « puisque, comme », *mi, asmi* « lorsque, quand », *segmi* « depuis que », *skud* « tant que », *amzun* «comme si ».....

**EXEMPLE** : *ad ruhey zik akken ad d - uyaley*

« P.m. partir+Aor.+je tôt pour que P.m. P.o. revenir +Aor.+je »

« je partirai tôt pour que je revienne »

(la proposition *ad d-uyaley* « je reviendrai » est subordonnée à la proposition principale *ad ruḥey zik* « je partirai tôt » par la conjonction de subordination de but *akken* « pour que ».

#### **IV-3-3-COORDONNANTS :**

Ils ne relient pas des classes mais des éléments, quelle que soit leur classe, qui ont un statut ou une fonction identique. Ils sont deux classes : celle qui peut coordonner les nominaux ; elle comprend les monèmes *ney* « ou bien », *la...la*

« ni.....ni + nom. ». Pour la coordination de phrases, S.CHAKER cite les conjonctions de coordination suivantes : *tili* « en ce cas » *lakin*, *walakin* « mais, cependant », *wammag*, *wamma*, *wannag* « pourtant, comme si », *lamaɛna* « mais, cependant », *meḥsub* « soit disant, comme si »...

**EXEMPLE** : *ur yečči la imensi la imekli*

« nég. il manger +P. ni dîner ni déjeuner »

« il n'a pris ni dîner ni déjeuner »

**V-CONCLUSION** : La description de S. CHAKER des classes syntaxiques du berbère a été établie au moyen des critères classificatoires suivants :

Unifonctionnel ~ plurifonctionnel

Grammatical ~ lexical

Prédicatif ~ non-prédicatif.

Dans cette description, S. CHAKER a intégré la totalité des ensembles et les sous ensembles en tenant compte des combinatoires internes de chacun. A propos de la stabilité des classes des unités, il signale « *même une identification avec des critères solides des classes, les ensembles sont rarement stabilisés et ne présentent pas les limites nettes : la règle générale semble être celle de la fluidité et des chevauchements* »<sup>1</sup>. Les exemples illustratifs sont nos propres constructions, accompagnés d'une traduction juxtalinéaire et littérale.

#### **IV-3-LA DESCRIPTION DE FERNAND BENTOLILA :**

F. BENTOLILA, dans son ouvrage « *grammaire fonctionnelle d'un parler berbère Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)* », en appliquant les deux critères utilisés par les fonctionnalistes à savoir les compatibilités et l'exclusion mutuelle, dégage vingt six classes grammaticales que nous présentons ci-dessous :

<sup>1</sup> -CHAKER Salem, *manuel de linguistique berbère I*, Bouchène, 1991, Alger, P137

**IV-3-1- LA CLASSE DES NOMS** : Ils peuvent fonctionner comme des prédicats actualisés par les présentatifs *d* « c'est » *ha* « voilà ». Ils peuvent être déterminés par les quatre modalités nominales.

- ❖ Le pluriel : *aɛluc iɛlucen* « un agneau/des agneaux »
- ❖ La classe kul : *kul aryaz* « chaque homme »
- ❖ Le deictique : la proximité : *aryaz -u (argaz-a)* / cet homme-ci
- ❖ *Argaz flan-flani* / « homme tel », « tel homme »
- ❖ *Man argaz* / quel homme ?
- ❖ L'absence : *ɖnin/niɖen* : *aryaz niɖen* « homme autre », un autre homme »
- ❖ kulci et qaḥ : *qaḥ iɛlucen* « tous agneaux », « tous les agneaux »

En plus de ces éléments, les noms peuvent être déterminés par :

- Les verbes (participe ou proposition relative).

**EXEMPLE** : *aryaz din irahen*.

« Homme –cet étant parti. »

« L'homme qui est parti »

Dans cet exemple, le verbe *irahen* détermine le nom *aryaz*.

- Les nominaux (noms ou pronoms) par l'intermédiaire d'un fonctionnel :

**EXEMPLE** : *taddart n uryaz*.

« Maison de E.A+ homme »

« La maison de l'homme »

Le nom *aryaz* « homme » détermine le nom *taddart* « maison »

- **Les noms apposés :**

**EXEMPLE** : *aryaz ameqqran*

« Homme être grand »

« un grand homme »

Dans cet exemple (*ameqqran* détermine le nom *aryaz*). Pour BENTOLILA, l'unité *ameqqran* est une apposition et ne constitue pas un adjectif.

- Les monèmes *xas* et (*helli, ala* en kabyle) « seulement »
- Le monème *ulad* (aussi, même)<sup>1</sup>
- Le monème *ak* (tout)

Les noms peuvent déterminer :

- **DES VERBES** : directement ou par l'intermédiaire d'un fonctionnel

**EXEMPLE** : *uc*                      *ayrum i urba*

« toi donner+imp. pain    à E.A enfant »

« donne du pain à l'enfant »

Le nom *ayrum* « pain »détermine le verbe *uc* « donner »

- **DES NOMINAUX** :

**EXEMPLE** : *taddart n uryaz,*

« maison de E.A+homme »

« la maison de l'homme »

**EXEMPLE** : *iğ uryaz*

« un E.A. homme »

« un homme »

Pour BENTOLILA, le genre n'est pas l'objet de choix. Ce n'est donc pas un monème<sup>2</sup>. Il existe en revanche un monème *t.....t* à valeur double (sexe féminin et diminutif). Souvent, aucun indice formel, ne nous permet de distinguer les noms féminins des noms masculins.

**EXEMPLE** : *iba* « mon père », *ima*, « ma mère »

Mais tous les noms ou synthèmes nominaux se répartissent en deux groupes morphologiques : le groupe des noms masculins et le groupe des noms féminins.<sup>3</sup>

**EXEMPLE 1** : *uma -s ameqqran /ultma - s tameqqrant*

« frère-son grand » / « soeur - sa grande»

<sup>1</sup> -BENTOLILA Fernand, *grammaire fonctionnelle d'un parler berbère Ait Seghrouchen*, d'Oum Jeniba (Maroc), selaf, 1981, P 33

<sup>2</sup> -BENTOLILA Fernand, *ibid*, P35

<sup>3</sup> -Opcit, P35

« son grand frère » / « sa grande soeur »

**EXEMPLE 2** : *irah uryaz / trah tmeṭṭut*

« il partir+P. E.A homme » / « elle partir +P. E.A +femme »

« l'homme est parti » / « la femme est parti »

**IV-3-2-LA CLASSE DU NOMBRE** : cette classe comprend une seule unité qui est le pluriel, elle peut déterminer :

- **LA CLASSE DES NOMS** : *aɛluc* (le singulier), *iɛlucen* (le pluriel)

- **LES TROIS NUMÉRAUX MULTIPLIABLES** :

*al*(le singulier, *alaf* (au pluriel)

*melyun* (au singulier), *lemlayen* (au pluriel)

*melyar* (au singulier), *lemlayar* (au pluriel)

- **LE SUPPORT DE DETERMINATION** : *Wi* « ceux », *yi* « ceux », *ti* « celle / celles »

Le pluriel ne peut pas déterminer les nominaux numéraux autres que *alf*, *mlyun*, *melyar* ni les pronoms indéfinis, ni les pronoms interrogatifs.<sup>1</sup>

### **IV-3-3-LA CLASSE DES MODALITES NOMINALES DU TYPE KUL(YAL) :**

Elle comprend six unités qui s'excluent mutuellement dans la chaîne : *kul* « tout », *man* « quel », *flan-flani* « tel » et les modalités démonstratives *u* « ce...ci », *in* « ce...la », *din* « ce...la ». Cette classe est compatible avec la classe des noms. La sous classe des modalités démonstratives est compatible avec les nominaux numéraux

Toutes les modalités de cette classe peuvent coexister avec *ɖnin* sauf *kul*

**EXEMPLE** : *aɛluc din* / « agneau- cet », « cet agneau »

*aɛluc din ɖnin* / « agneau cet autre » / « cet autre agneau »

*man aɛluc ɖnin* / « quel agneau autre ? » / « quel autre agneau ? »

*Kul* est compatible avec les nominaux numéraux :

**EXEMPLE** : *kul snat lɥwayeğ la tmunnt*

« chaque deux choses vont ensemble »

<sup>1</sup> -opcit P52

« chaque deux choses vont deux par deux »

Toutes les modalités de cette classe sauf *kul* et *man* peuvent coexister avec la modalité pluriel

**EXEPL** : *aEluc din iElucen din man aEluc dnin ?*

« agneau cet » « agneaux ces » « quel agneau autre ? »

« ces agneaux » « ces agneaux » « quel autre agneau ? »

#### **IV-3-4-LA MODALITE DNIN « AUTRE » :**

Cette classe est compatible avec :

➤ **LA CLASSE DES NOMS** : *aEluc dnin*

« agneau autre »

« un autre agneau »

➤ **LA CLASSE DES NOMINAUX NUMERAUX** : *tlata dnin*

« trois autre »

« trois autres »

➤ **LES NOMINAUX INDEFINIS** : *hedd* « quelqu'un », *rbaEt* « quelques-uns »

**EXEMPLE** : *yella hd dnin ?*

« il exister+P. quelqu'un autre ? »

« ya t-il quelqu'un d'autre »

➤ **LE PRONOM INTERROGATIF** : *mata* « quoi »<sup>1</sup>

**EXEMPLE** : *mata dnin*

« quoi autre »

« quoi d'autre »

*Dnin* peut coexister avec *man*, *flan-flani*, *u*, *in*, *din* mais non avec *kul*.

#### **IV-3-5- LA CLASSE DES MODALITES NOMINALES DU TYPE OAH :**

Cette classe comprends deux membres *kulci* et *qaḥ* « tous ». Elle est compatible avec :

<sup>1</sup> -opcit, P 57

- **-LA CLASSE DES NOMS** : *qaḥ imeddukal*
  - « tous amis »
  - « tous les amis »
- **-LA CLASSE DES NOMINAUX NUMERAUX** : *qaḥ tlata*
  - « tous trois »
  - « tous les trois »
- **LES PRONOMS PERSONNELS** : *qaḥ tn*
  - « tous eux »
  - « eux tous »

Les modalités de cette classe peuvent coexister avec les modalités démonstratives *u*, *in*, *din*, *ḍnin*

**EXEMPLE** : *qaḥ imeddukal ns din ḍnin*

« tous amis - ses ces autres »

« tous ses autres amis »

Elles peuvent aussi coexister avec le pluriel. Elles peuvent déterminer aussi bien un nom au singulier qu'au pluriel.

**EXEMPLE** : *qaḥ alyem*      *qaḥ ileyman*

« tout chameau » « tous chameaux »

« tout chameau » « tous les chameaux »

#### **IV-3-6-LA CLASSE DES NOMINAUX NUMERAUX** :

Ils peuvent fonctionner comme des prédicats actualisés par les présentatifs *d* et *ha*.

**EXEMPLE** : *d snat* / « c'est deux » / « c'est deux »

*ha tlata* / « voici trois » / « en voici trois »

Tous les nominaux numéraux peuvent être déterminés par les modalités nominales autres que le pluriel *snat-u*, « deux ces ...ci », « ces deux -ci », *sin ḍnin* « deux autres », *qaḥ tlata* « tous trois », « tous les trois » Ils peuvent aussi être déterminés par *xas* « seulement », par *ulad* « aussi » et par des noms.

**EXEMPLE** : *tlata n tEyalin*

« trois de femmes »

« trois femmes »

Les nominaux numéraux peuvent déterminer :

✓ **DES VERBES** :

**EXEMPLE** *izru snat*

« il voir +P. deux »

« il a vu deux »

✓ **DES NOMINAUX** (noms et pronoms) :

Le nominal numéral détermine un nom : *taddart n tlata*

« maison de trois »

Le nominal numéral détermine un pronom : *ti n snat u*

« celle de deux ces...ci »

« celle de ces deux hommes ...ci »

### **IV3-7-LA CLASSE DES PRONOMS PERSONNELS** :

Les pronoms personnels peuvent fonctionner comme prédicats actualisés par les présentatifs *d* et *ha*.

**EXEMPLE** : *d ncint*

« c'est moi »

« c'est moi »

Les pronoms personnels peuvent être déterminés par les monèmes *xas*, *helli* « seulement » et *ulad* « aussi, même ». Les pronoms de sens pluriel (*nekkni*, *kunwi*, *nutni*)

Peuvent être déterminés par les modalités *kulci* et *qah akk*(en kabyle) « tous »

**EXEMPLE** : *xemmem di sn kulci*

« Penser +imp. dans eux tous »

« pense à eux tous)

Ils peuvent déterminer :

❖ **-DES VERBES** : *nuwi - asen - t- id*

« nous apporter +P. – à eux le P.o »

« nous le leur avons apporté »

❖ **-DES NOMINAUX** : *taddart – nes*

« maison - sa »

« sa maison »

Ils ont plusieurs variantes formelles suivant leur fonction, selon qu'ils sont sujets, objet, régime de fonctionnel, complément déterminatif d'un nom de parenté ou d'un nom quelconque.

**IV-3-7-a-LE PRONOM PERSONNEL SUJET** : *iṛaḥ*

« il partir+P. »

« il est parti »

(le « *i* » déjà suffit pour dire que c'est de lui qu'il s'agit. Ce qui constitue le point de vue différent de celui de Salem CHAKER qui le prend pour une modalité obligatoire du verbe

**IV-3-7-b-LE PRONOM PERSONNEL OBJET** : *zrix - t uḥd nes*

« je voir+P. le seul à lui »

« je l'ai vu tout seul »

(le pronom personnel affixe « *t* » est complément d'objet direct)

**IV-3-7-c- LEPRONOM PERSONNEL REGIME DE FONCTIONNEL** :

*Ur yr i ili nč ca<sup>1</sup>*

« nég. chez moi il ya moi quelque chose »

« moi je n'ai rien »

**IV-3-7-d-COMPLEMENT DETERMINATIF D'UN NOM DE PARENTE** :

**EXEMPLE** : *uma - s n tmṭṭut-ns<sup>2</sup>*

« frère – son de femme-sa »

« le frère de sa femme ».

<sup>1</sup> -Opcit, P80

<sup>2</sup> -Opcci, P 73

**IV-3-8-LA CLASSE DES SUPPORTS DE DETERMINATION :**

Ces deux pronoms *wi* (*win*) et *ti* (*tin*) peuvent fonctionner comme prédicats actualisés par les présentatifs *d* et *ha*<sup>1</sup>

**EXEMPLE** : *d wi n tmeṭṭut*,

« c'est celui de E.A femme »

« c'est celui de la femme »

Ces pronoms ne peuvent figurer dans l'énoncé que s'ils sont déterminés par une modalité démonstrative (*u*, *in*, *din*) qui ont pour équivalent en kabyle (*a*, *ihin*, *ihina*)

*Wi + u = wu* (celui-ci)

*Wi + din = uдин* (celui dont il est question)

*Wi + in = win* (celui-là)<sup>2</sup>

Ils peuvent aussi être déterminés par :

- **LE MONEME PLURIEL** :

*Wi* (celui), *ti* (celle/celles) par les modalités *qaḥ* et *kulci* (tous), par *xas* (seulement) et par *ulad* (aussi, même).

**EXEMPLE** : *nzru ulad yi n taddart*

« Nous voir+P. même ceux de maison »

« nous avons vu même ceux de la maison »

- Ils peuvent être déterminés par les verbes (participe ou proposition relative) :

**EXEMPLE** : *udin irahn*

« celui partir +Part. » ou « celui étant parti »

« celui qui est parti »

- **DES VERBES** : *nezru wi n taddart*

« nous voir+P. celui de maison »

<sup>1</sup> -Opcit, P 91

<sup>2</sup> -Opcit, P.P 91-92

« nous avons vu celui de la maison »

- **DES NOMINAUX** : *taddart n tu*

« Maison de celle-ci »

« la maison de celle-ci »

#### **IV-3-9-LE MONEME AY :**

IL s'apparente aux pronoms supports de détermination, il se combine avec les modalités

Démonstratives (*xs, in, din*) pour former les synthèmes nominaux *ay-u* (ce-ci), *ayin*(cela) et *adin*(cela).

Le masculin	Le féminin	Le neutre
Wu	tu	Ayu
Win	tin	Ayin
Udin	Tdin	Adin

Ces synthèmes (*ayu, ayin* et *adin*) sont définis par les mêmes compatibilités que les supports de déterminations.

Le plus souvent le monème « *ay* » fonctionne comme relatif sans antécédent ou comme un outil de mise en relief.

Le monème « *ay* » apparaît dans les énoncés à prédicat non verbal. Nous avons le schème général.

X1 – ay- X2 où ay - X2 est l'indicateur de thème et X1 est le prédicat (constitué par un nominal). X2 peut être une modalité démonstrative (*u, in, din*), un verbe au participe, un verbe à sujet personnel ou un syntagme comprenant une préposition et un pronom personnel.

**EXEMPLE1** : *d tameɣɣut am nčinti ay-u*<sup>1</sup>(X2 est une modalité démonstrative)

« c'est femme comme nous ce-ci »

« c'est une femme comme nous »

<sup>1</sup> -Opcit, P 97

**EXEMPLE 2** : *Rebbi ag byan* (X2 est un verbe au participe et X1 est un nominal)

« Dieu ce ayant voulu »

« c'est Dieu qui l'a voulu »

#### **IV-3-10- LA CLASSE DES PRONOMS INTERROGATIFS**

Les monèmes de cette classe sont apparentés sémantiquement (valeur interrogative) et ont des propriétés syntaxiques comparables à celles des noms mais ils ne peuvent pas recevoir les mêmes déterminations que les noms.

Ils ne sont pas compatibles avec le pluriel ni avec les autres modalités nominales. Ils peuvent déterminer les verbes soit directement :

**EXEMPLE** : *wi dzriɖ ?*

« qui tu voir+P. ? »

« qui as-tu vu ? »

Soit par l'intermédiaire d'une préposition de la classe *akkd*

**EXEMPLE** : *wi yer tella lfaɬa*<sup>1</sup>

« qui chez elle être+P. faute »

« qui est le fautif »

Seuls *mata* « quoi » et *meçal* « combien » sont compatibles avec le nom :

**EXEMPLE** : *meçal n tɛyalin ?*<sup>2</sup>

« combien de femmes ? »

« combien de femmes ? »

Ces monèmes peuvent fonctionner comme des pronoms interrogatifs soit comme des subordinants.

**EXEMPLE** : *ur tafɖ wakd ya tsiwld tacelhit* (wi relatif)<sup>3</sup>

« nég trouver+Aor. E.A qui avec tu parler+ Aor. chleuh »

« tu ne trouveras pas avec qui tu parleras le chleuh »

<sup>1</sup> -Opcit, P109

<sup>2</sup> -Opcit, P109

<sup>3</sup> -Opcit, P 110

**IV-3-11- LA CLASSE DES PRONOMS INDEFINIS :**

Ils ont un comportement syntaxique comparable à celui des noms, ils peuvent fonctionner comme prédicats actualisés par les présentatifs « *d* » et « *ha* »

Ils ne peuvent pas recevoir les mêmes déterminations que les noms ; c'est ainsi qu'ils ne sont pas compatibles avec le pluriel ni avec les autres modalités nominales à l'exception de *ḍnin*

qui est compatible avec *ḥedd, ca* ( quelque chose ) et *rbaEt* (quelque uns)

**EXEMPLE** : *ḥd iḍnin*<sup>1</sup>

« quelqu'un autre »

« quelqu'un d'autre »

Ils peuvent être déterminés par :

**A)- LES NOMS** : *ila ca n Emi-s i lEskeṛ*<sup>2</sup>

« il avoir quelque chose de oncle-son à l'armée »

« il a un oncle dans l'armée »

**B)-DES VERBES** : *ad ibna ḥd taddart iżiln*

« P.m construire+Aor. quelqu'un maison être belle+Part. »

« quelqu'un peut construire une belle maison »

Ils peuvent déterminer des noms :

**EXEMPLE** : *lmut n ca*<sup>3</sup>

« mort de quelqu'un »

« la mort de quelqu'un »

Cette classe comporte les unités : *ḥd, ca, rbaEt, cwi, bzaf, kada, ḥla, xir llah, lxir Rebbi, bzayed, ktr, kulci, kul-iğ, kulḥa* qui correspondent respectivement à : (quelqu'un, quelque chose, quelques- uns, un peu, beaucoup, davantage, tous /tout, chacun)

<sup>1</sup> -Opcit, P111

<sup>2</sup> -Opcit, P112

<sup>3</sup> -Opcit, P112

**12- LA CLASSE DES PRESENTATIFS :**

Cette classe regroupe des monèmes ou synthèmes servant à actualiser un prédicat non verbal.

Elle n'est pas homogène *ula* « il n'ya pas » n'est compatible qu'avec le pronom interrogatif *may* « qui, que »

**EXEMPLE :** *ula magenna (may inna)*

« il n'ya pas quoi il dire+Aor. »

« il n'a rien à dire »

*D* « c'est », un identificateur et *ha* (deictique) peuvent actualiser comme prédicats

**1-DES NOMS :** ils restent à l'état libre

**EXEMPLE :** *d aryaz*

« c'est homme »

« c'est un homme »

**2-DES NOMINAUX NUMERAUX :** *d snat*

« c'est deux »

« c'est deux »

**EXEMPLE AVEC HA :** *Ha tlata*

« voici trois »

« voici trois »

**3-DES PRONOMS PERSONNELS :** *d ckint*

« c'est toi »

« c'est toi »

**4-LES PRONOMS SUPPORTS DE DETERMINATION :**

**EXEMPLE :** *d wi n tmeṭṭut*

« c'est celui de femme »

« c'est celui de la femme »

**5- LES SYNTHEMES NOMINAUX DEMONSTRATIFS** : composés de ( *ay,adin*)**EXEMPLE** : *d adin*

« c'est cela »

« c'est cela »

**6-DES PRONOMS INDEFINIS** : *ha rbaEt n tudrin*

« voici quelques unes de maisons »

« voici quelques maisons »

*D* peut actualiser certains adverbes : *d da*

« c'est ici »

« c'est ici »

*D* peut coexister avec l'adverbe de négation *ur* et former ainsi l'amalgame *ulid*<sup>1</sup>**EXEMPLE** : *ulid da*

« nég. ici »

« ce n'est pas ici »

*Ha* pour sa part peut actualiser le pronom interrogatif *may* « ce que, ce qui » et les adverbes interrogatifs *mani* « où », *mism* « comment », *melmi* « quand », *maymi* « pourquoi »<sup>2</sup>**EXEMPLE** : *ha may nnan*

« voilà ce que ils dire+P. »

« voilà ce qu'ils ont dit »

**13- LA CLASSE DES VERBES :**

Ils jouent un rôle de prédicat ou de prédicatoïde. Ils peuvent être déterminés par :

- **LES QUATRES CLASSES DES MODALITES VERBALES :**
- La classe des modalités aspectuelles (aoriste intensif et prétérit)
- La classe *ad* (*ad, la al* et impératif)
- La classe du participe

<sup>1</sup> -Opcit, P.P 113-114<sup>2</sup> -Opcit, P.P115-116

- La classe des modalités d'orientation (*d* vers ici et *n* vers là-bas)

- **LES NOMINAUX** : *igru udin yanim*

« il jeter+P. celui –là roseau »

« celui-là a jeté le roseau »

- **LES ADVERBES** : *ur igri*

« nég il jeter+P. »

« il n'a pas jeté »

L'adverbe ici c'est celui de négation

- **LES VERBES** : soit directement soit par l'intermédiaire d'un fonctionnel (subordonnant)

**EXEMPLE** : *yebya ad irah*

« il vouloir+P. P.m il partir+Aor. »

« il veut partir »

Les verbes peuvent déterminer :

- **DES VERBES** : *inna is irah*

« il dire+P. que il partir +P. »

« il dit qu'il est parti »

( le verbe *irah* «être parti» détermine le verbe *inna* « a dit »)

- **DES NOMINAUX** : le verbe peut alors avoir un sujet personnel ou être au participe

**EXEMPLE** : *lextu ila yr sn ig urba amzan imrd cwi*

« maintenant, il être +P. chez eux un E.A enfant petit il être malade peu »

« maintenant, ils ont un petit garçon qui est malade »

. Le verbe « *mred* » est prédicatif qui détermine le nom *ig*<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> -Opcit, P.P116-137

#### **IV-3-14- LA CLASSE DES MODALITES ASPECTUELLES (AORISTE INTENSIF ET PRETERIT) :**

Traditionnellement, on pose quatre temps principaux aoriste, aoriste intensif, prétérit et prétérit négatif. En s'inspirant des vues d'A.MARTINET, F. BENTOLILA n'accorde pas le statut de monème à l'aoriste car pour lui, il n'a ni signifiant ni signifié spécifique et le considère comme la forme nue du verbe.<sup>1</sup>

Le prétérit négatif est une variante du prétérit conditionnée par l'adverbe de négation ou par le fonctionnel subordonnant *mr* « si »

Cette classe comporte deux unités : l'aoriste intensif et le prétérit. Là, il s'agit de modalités qui ne peuvent déterminer que des verbes et ne peuvent pas elles-mêmes recevoir des déterminations. Elles peuvent coexister avec d'autres modalités verbales :

L'aoriste intensif et le prétérit peuvent coexister avec le participe<sup>2</sup> :

**EXEMPLE1** : *aryaz din iggaren*

« homme cet il jeter +Aor. int. »

« l'homme qui jette régulièrement ».

Dans cet exemple, l'aoriste intensif coexiste avec le participe.

**EXEMPLE 2** : *aryaz din igrin*

« homme cet il jeter+P. »

« l'homme qui a jeté »

. Dans cet exemple le prétérit coexiste avec le participe.

L'aoriste intensif peut coexister avec les modalités : impératif, *ad* et *al*, le prétérit ne le peut pas<sup>3</sup>.

**EXEMPLE** : *ger* « tu jeter + imp. », « jette »

*ggar* « tu jeter+int. », « jette régulièrement »

*ad iger* « P.m il jeter+Aor. », « il jettera »

*ad iggar* « P.m. il jeter+Aor.int. », « il jettera régulièrement »

<sup>1</sup> -Opcit, P116

<sup>2</sup> -Opcit, P 117

<sup>3</sup> - Opcit, P 117

**IV-3-15-LA CLASSE DES MODALITES VERBALES DU TYPE (AD, AL, LA, IMPERATIF) :**

Les unités regroupées dans cette classe s'excluent mutuellement. Elles peuvent coexister avec l'aoriste intensif. L'impératif ne peut coexister qu'avec les personnes (*kečč, kunwi, nekkni*).

**EXEMPLE** : *ger* « jette », *grem* « jetez »

*Ad, la* et *al* coexistent avec toutes les personnes, l'impératif et *ad* peuvent déterminer le verbe nu. Au contraire *la* et *al* ne le peuvent pas, ils nécessitent la modalité (prétérit ou aoriste intensif

pour *la* et aoriste intensif pour *al*.<sup>1</sup>

**EXEMPLE** : *La iggar*

« act. il jeter + Aor.int. »

« il jette »

*Ad* et *al* peuvent coexister avec l'adverbe de négation, *al* ne le peut pas

**EXEMPLE 1** : *aryaz din uli iggaren* (*uli* c'est *ur* + *la*)

« homme cet nég. jeter +Aor.int. »

« l'homme qui ne jette pas habituellement »

**EXEMPLE 2** : *aryaz din ya igren* (*ya* est une variante de *ad*)

« homme cet P.m . jeter +part. »

« l'homme qui jettera »

L'impératif, *ad* et *la* coexistent avec l'adverbe de négation *al* ne le peut pas.

**EXEMPLE** : *ur iggar*

« nég. il jeter+Aor.int.»

« il ne jettera pas »

*Uli iggar*

« nég.+act. il jeter +Aor. int. »

<sup>1</sup> -Opcit, P.P.138-139

« il n'a pas l'habitude de jeter »

La peut coexister avec le prétérit mais avec une valeur de simple emphase. On peut même trouver *la* devant (*ur*-prétérit négatif)

**EXEMPLE 1** : *la ur igri*

« c'est sûr nég. il jeter+P. »

« il n'a pas jeté »

**EXEMPLE 2** : *la ur iggar*

« c'est sûr nég. il jeter+Aor.int. »

« c'est sûr il ne jettera pas »

Les possibilités de coexistence de ces modalités sont indiquées par « + » dans le tableau récapitulatif suivant :<sup>1</sup>

Les modalités	Al	Le participe	La négation
Impératif	+	-	+
<i>Ad</i>	+	+	+
<i>La</i>	+	+	+
<i>Al</i>	+		

#### **IV-3-16- LE PARTICIPE :**

Cette modalité ne détermine que des verbes. Elle ne coexiste ni avec les pronoms personnels sujets ni avec le monème pluriel. Le participe peut coexister avec les modalités aspectuelles (aoriste intensif et prétérit), avec les modalités *ad* et *la* avec l'adverbe de négation.<sup>2</sup>

Le participe a un signifiant discontinu *i.....n*. Il se forme en préfixant *i--* et en suffixant *-n* au thème nu (aoriste) du verbe ou au thème de prétérit ou au thème de l'aoriste intensif.

<sup>1</sup> -Opcit, P138-173

<sup>2</sup> -Opcit, P174

LE PARTICIPE POSITIF	LE PARTICIPE NEGATIF
Le prétérit : <i>igrin</i>	<i>ur igrin</i>
L'aoriste intensif : <i>iggaren</i>	<i>uli iggaren</i>
<i>ya</i> + aoriste <i>ya igrin</i>	<i>ur iggaren</i>
<i>ya</i> + aoriste intensif : <i>ya iggaren</i>	<i>ur iggaren</i>

Le participe se forme par la préfixation du *i* et la suffixation du *-n* au thème verbal nu.

#### **IV-3-17- LA CLASSE DES MODALITES D'ORIENTATION D ET N :**

Cette classe ne peut déterminer que des verbes et peut coexister avec toutes les modalités verbales. Après les pronoms personnels objets *d* et *n* présentent les variantes *id* et *in*.

**EXEMPLE** : *Nuwi*                      *-asen- -t -id*

« nous apporter +P. à eux – le P.o »

« nous le leur avons apporté »

*D* indique le mouvement, vers le lieu où se trouve le locuteur et *N* un mouvement, vers un l'ab-  
bas défini.<sup>1</sup>

#### **IV-3-18- LES ADVERBES :**

Ils déterminent principalement des verbes et marquent par eux –même leur fonction mais ils ne forment pas une classe homogène.

##### **IV-3-18-A-L'ADVERBE DE NEGATION (UR) :**

Il peut déterminer la classe des verbes et aussi les prédicats actualisés par le présentatif *d*.

**EXEMPLE** : [*d argaz* ,                      *ur d argaz*] ( pour la négation)

« c'est homme », « nég. c'est homme »

« c'est un homme », « ce n'est pas un homme »

<sup>1</sup> -Opcit, P175

**IV-3-18-B- L'ADVERBE ĞIN /URĞIN (JAMAIS) :****EXEMPLE** : *is ğin tezrim ħd la ifth bnadem?*

« est ce que jamais vous voir+P. quelqu'un il ouvrir+int. être humain »

« Avez-vous jamais déjà vu quelqu'un opérer un patient ?<sup>1</sup> »**IV-3-18-C- L'ADVERBE D'INTERROGATION MA « est ce que » :***Ma* peut déterminer des verbes et des prédicats actualisés par le présentatif *d* « c'est »**EXEMPLE** : *ma d aryaz ?*

« est ce que c'est homme »

« est ce que c'est un homme »

*Ma* nécessite la présence d'une modalité verbale, il ne peut pas apparaître avec la forme nue du verbe.

**EXEMPLE1** : *ma ur igri ?*

« est ce que nég. il jeter+P. »

« est ce qu'il n'a pas jetté »?

**EXEMPLE** : *ma ur iggar ?*

« est ce qu'il nég. jeter+ Aor.int »

« est ce qu'il ne jette pas habituellement » ?

*Ma* peut déterminer un prédicat verbal ou non verbal.

**EXEMPLE** : *ma d udin ac izenz Ēmi muħ ?*

« est ce que c'est celui à toi vendre +P. oncle moh »

« est- ce celui que t'a vendu l'oncle moh » ?

Dans cet exemple, il détermine un prédicat non verbal « *d udin* qui est un syntagme prédicatif non verbal qu'il détermine »

---

<sup>1</sup> -Opcit, P188-198

#### IV-3-18-D-LES ADVERBES INTERROGATIFS NON COMPATIBLES AVEC LE MONEME AY

*Mani* « où » et *maymi* « pourquoi » peuvent fonctionner comme interrogatifs directs ou indirects. *Mani* peut fonctionner comme relatif sans antécédent, parfois il fonctionne comme une variante de *man*, il peut avoir une préposition *yr*.

**EXEMPLE** : *mani yr ibeddel ?*

« où chez il partir+P. »

« où a-t- il déménagé »?

*Mani* peut fonctionner comme une variante de *man* « quel » c'est-à-dire comme une modalité nominale interrogative.

**EXEMPLE** : *mani ansiwen din di txedmeḍ qaḥ ?*

« où endroits - ces dans tu travailler+P. tous » ?

« où sont tous les endroits où tu as travaillé » ?

*Mani* peut aussi fonctionner comme relatif sans antécédent

**EXEMPLE** : *raḥex y mani ttxemmaṛn lwacun*

« partir+P. +je à où jouer+Aor.int. enfants »

« je suis allé à l'endroit où jouaient les enfants »

**MAYMI** : suivi des mêmes syntagmes verbaux que « *mani* »

**EXEMPLE** : *ur tssnd maymi asn t id yuwi ?*

« nég. toi savoir pourquoi à eux le P.o il apporter +P. » ?

« ne sais -tu pas pourquoi le leur a-t-il apporté ?

#### IV-3-18-E-LES ADVERBES INTERROGATIFS COMPATIBLES AVEC LE MONEME AY :

*Melmi* « quand », *mçhal* « combien », *mism* « comment »

Leur étude a été abordée avec le monème « *ay* »

#### IV-3-18-F- LES ADVERBS DE COMPARAISON :

*Ammu /akka* « de cette façon-ci », *ammen, ammidin* « de cette façon-là ». Il s'agit de synthèmes comprenant le fonctionnel *am* « comme » et un élément démonstratif. Ils peuvent

coexister avec le participe. Ces adverbes peuvent fonctionner comme prédicats actualisés par le présentatif *d* « c'est »

**EXEMPLE** : *d ammu*

« c'est par ici »

« c'est par ici »

Ils sont compatibles avec le monème *ay* selon l'exemple ci-dessous :

*Ammen ay tggem qah midden*

« ainsi ce ils faire + Aor.int. tous gens »

« c'est ainsi qu'ils font tous »

### **V-3-18-G- LES ADVERBES COMPATIBLES AVEC DES PREPOSITIONS (EN GENERAL *yr* « VERS » ET *zi* « DE » :**

**DE LIEU** : *da* « ici », *din* « là-bas », *dis* « à l'endroit en question »

**DE TEMPS** : *lxtu*, *durdx* «maintenant », *linat* « tout à l'heure », *kuyas* « autrefois »

### **IV-3-18-H-ADVERBES NON COMPATIBLES AVEC DES PREPOSITIONS :**

**DE TEMPS** : *Elaħal* « bientôt », *zik*, *bkri* « tôt », *daymn* « toujours », *merra* « parfois », *beħda* « d'abord », *Ead* « alors » *mnbaħd* « ensuite », *maħdd* « aussi ».

**IV-3-18-I-ADVERBES A VALEUR MODALE** : *imkn* « peut être », *labudda*, *walabudda* « nécessairement », *bessif* « obligatoirement », *cwiħħ* « presque ».

### **IV-3-18-J-ADVERBES DE QUANTITE :**

*Bezzaf* « beaucoup, très », *cwi* « un peu », *bzayed*, *ktř* « plus », *qah* « tout à fait »

**IV-3-18-K- ADVERBES DIVERS** : *dyya* « vite », *mliħ* « bien », *kamam* « malgré tout »<sup>1</sup>

### **IV-3-19- LE MONEME ULAD « AUSSI, MEME »**

Il peut déterminer tous les nominaux sauf les pronoms interrogatifs, les adverbes compatibles avec les prépositions et les subordonnants. Il est toujours placé devant le terme qu'il détermine.

- **Complément explicatif** : *mism ay dģu ulad lmħict-nsen ?*

« comment ce être+P. aussi vie - leur ? »

<sup>1</sup> -Opcit, P<sub>199-203</sub>

« comment était leur vie aussi ? »

- **Indicateur de thème** : *ulad mmi-s n ħemmu yemmut*

« aussi fils-son de hemmou il mourir +P. »

« le fils de hemmou aussi est mort »

- **Nominal sujet** : *ulad nettat ttabarbaç s dzewyi*

« aussi elle être multicolore de rougeur »

« elle aussi est multicolore à dominante rouge »

- **Nominal régime de préposition** : *nluĖa - tt ulad s tcelħit*

« nous parler+P. elle aussi avec chleuh »

« nous lui avons parlé même en chleuh »<sup>1</sup>

#### **IV-3-20- LE MONEME AKK « tout » :**

Il peut déterminer des noms, des synthèmes nominaux en *din*, des monèmes interrogatifs ou l'adverbe de négation *ur* ; il précède le terme qu'il détermine.

Les noms et les synthèmes nominaux en *din*, *udin*, *tdin*, *adin*

**EXEMPLE** : *akk aryaz ikkin*

« tout homme il passer + Par. »

« tout homme qui est passé »

- **LES MONEMES INTERROGATIFS** : *ak* peut déterminer aussi bien des nominaux interrogatifs, que la modalité nominale interrogative *man* « que » ou des adverbes interrogatifs

*Mata* prédicatoire verbal : *akk mata wawal ina, la dŞen midden*

« tout ce que E.A+ mot il dire +P., P.inac rire+act. gens »

« Quoi qu'il dise les gens rien »

**MÇHAL** : *uc i lflus akk mçhal ay tufd*

« donne - moi de l'argent, tout combien ce tu trouver+Aor.»

« donne - moi de l'argent, le peu que tu trouveras »

<sup>1</sup> Opcit P205-208

*Akk* peut déterminer *mani*, *mlmi*, *mçhal* mais non *maymi*

**EXEMPLE** : *ak mani t ufix*,                      *ad d t xedmex*<sup>1</sup>

« tout où    le trouver+ Aor., P.m. P.o. le faire +Aor. »

« où que je trouve du travail, je travaillerai »

#### **IV-3-21- L'ETAT D'ANNEXION :**

L'état d'annexion apparait avec les fonctionnels de la première classe (*yr*, *akd*), avec le fonctionnel *n* et avec les monèmes liés *u*, *ult* / *sut* et *bu*.

**EXEMPLE** : *akd uryaz*

IL est aussi une variante combinatoire du fonctionnel complément déterminatif qui peut se réaliser soit comme *n* à la quelle s'ajoute l'état d'annexion, soit par le seul état d'annexion.

**EXEMPLE** : *taddart n uryaz*                      ou                      *taddart uryaz*

« maison de E.A. homme » ou « maison    E.A .homme »

« la maison de l'homme » ou « la maison de l'homme »

Il peut indiquer la fonction complément explicatif conjointement avec la position (après le prédicat). C'est ainsi que l'état d'annexion permet d'opposer les fonctions objet et complément explicatif.

**EXEMPLE 1** : *ižru aryaz*

« il voir+P. homme »

« il a vu l'homme »

Dans cet emploi, *aryaz* est complément d'objet direct car il est à l'état libre.

**EXEMPLE 2** : *ižru uryaz*

« il voir    E.A. homme »

« l'homme a vu »

Dans cet emploi *aryaz* « homme » est complément explicatif car il est à l'état d'annexion.

---

<sup>1</sup> -Opcit, P208-211

Beaucoup de noms n'opposent pas un état libre à un état d'annexion. L'état d'annexion en tant que phénomène morphologique concerne les noms :

Trois nominaux numéraux :

**IG** : le masculin *iğ* (état libre), *yiğ* (état d'annexion)

Le féminin *ict* (état libre), *yict* (état d'annexion)

**ALF (MILLE)** : *alf* à l'état libre et *walf* à l'état d'annexion

**ALAF** : à l'état libre et *walaf* à l'état d'annexion

### **SYNTHÈMES NOMINAUX DÉMONSTRATIFS :**

*Ayin/uyin* « cela », *adin/uydin*. Les fonctionnels ont pour rôle d'indiquer la fonction d'autres monèmes.<sup>1</sup>

**LES PRÉPOSITIONS** : *awenni* « au-delà », *afella* « en haut », *ammas* « au milieu », *ammen* « comme »

**LES SUBORDONNANTS** : *ald*, *aludd* « jusqu'à ce que »

Parmi ces fonctionnels les prépositions qui indiquent la fonction des monèmes et les subordinants qui indiquent la fonction des verbes (prédicatoïdes). Pour les prépositions, il y en a deux sortes : celles qui sont compatibles avec les pronoms interrogatifs et celles qui ne le sont pas.

### **IV-3-22- LA CLASSE DES PRÉPOSITIONS COMPATIBLES AVEC LES PRONOMS INTERROGATIFS DE TYPE (AKKED) :**

Cette classe peut indiquer la fonction de tous les nominaux (noms et pronoms) et en particulier celle des pronoms interrogatifs et du monème *ay*.

**EXEMPLE** : *wi yer traḥeḍ ?*

« qui chez tu partir +P. »

« chez qui es-tu allé »?

Ces prépositions peuvent aussi figurer dans des prépositions relatives en emploi absolu ou après des nominaux déterminés par *u*, *in*, *udin*

Les unités de cette classe sont *akd*, *yer*, *mu* « à, pour », *i / di* « dans », *zi* « de, depuis, à partir de » / *s* « à partir de ».<sup>2</sup>

<sup>1</sup> -Opcit, P212-213

<sup>2</sup> - Opcit, P216-221

### **IV-3-23- LA CLASSE DES PREPOSITIONS NON COMPATIBLES AVEC LES PRONOMS INTERROGATIFS DE TYPE (DEFFIR) :**

Les prépositions de cette classe peuvent indiquer la fonction des nominaux autres que les pronoms interrogatifs et le monème *ay*. Elles ne peuvent pas figurer dans les propositions relatives. Cette classe comprend les unités suivantes :

#### **IV-3-23-A-LE FONCTIONNEL COMPLEMENT DETERMINATIF N « de du français »**

**EXEMPLE** : *taddart uryaz*

« maison E.A. homme »

« la maison de l'homme »

#### **IV-3-23-B- LES FONCTIONNELS AL « JUSQU'A », BLA/MEBLA « SANS », OBEL :**

**EXEMPLE** : *jeffey qbel tafrara*

« il sortir+P. dét.autonome l'aube »

« il est sorti avant l'aube »

#### **IV-3-23-C-LE S FONCTIONNELS AFELLA , ANNECT, BERRA , LEGWAYEH :**

**EXEMPLE** : *yečča annect n wayen teččid*

« il manger +P. dét.autonome de E.A Pro.indé. tu manger+P. »

« il a mangé autant que tu as mangé »

#### **IV-3-23-D-LES FONCTIONNELS DEFFIR , DDAW , TTERF, NNIG, SDAT , GER**

**EXEMPLE** : *yeqqim ger ttzemrin*

« il s'asseoir+P. prép. E.A. oliviers »

« il s'est assit entre les oliviers »

### **IV-3-24- LA CLASSE DES SUBORDONNANTS :**

Les subordonnants indiquent la fonction des verbes (prédicatoïdes). Certains peuvent régir des prédicatoïdes non verbaux actualisés par le présentatif *d*. Cinq de ces subordonnants ne peuvent pas coexister avec l'aoriste intensif seul (non accompagné d'une autre modalité). Il s'agit de *qbel* « avant que », *bac* « pour que », *urya* « de peur que », *mlidd* « si ».

Tous les autres fonctionnels de cette classe peuvent coexister avec l'aoriste intensif seul : *mr* « si », *waxxa* « même si », *ammani* « comme si », *ani* « parce que », *kud* « tant que », *adday* « quand », *ald* « jusqu'à ce que », *zga* « quand », *azga* « jusqu'à ce que »

*Mer* est un amalgame comprenant un monème d'interrogation (*m-* ou *ma* et l'adverbe de négation *ur*)

**EXEMPLE** : *ma raḥey ma ur raḥey, d ad iṛaḥ netta*

« est ce que partir + P.+je est ce que nég. je partir +P. c'est P.m. il partir+ Aor. lui »

« que je parte ou que je ne parte pas, lui il partira »

#### **IV-3-25- LA CLASSE DES COORDONNANTS :**

Il y en a deux classes, la première peut coordonner les nominaux. Elle comprend les monèmes *d* « avec, et », *la.....la* « et.....et », *mad* « ou », *ama .....ama* « soit », *wala* « et non ». La deuxième classe peut coordonner les verbes. Elle comprend les monèmes *ama.....ama*, *wala et aha* « et » concerne aussi bien la nature des termes coordonnés que leur fonction .

**EXEMPLE** : *iḍinin zga- y-i-d wwint setta n tEyalin aha -d twssart tis sebEa*

« Jour ce où moi P.o. amener +P. elles . six de femmes voilà P.o vieille la septième »

« ce jour où elles m'ont amenées six femmes ainsi qu'une vieille femme »

#### **IV-3-26-LES UNITES ASYNTAXIQUES :**

Les unités de cette classe ne constituent pas une classe. Il s'agit des interjections de la grammaire traditionnelle. Certaines de ces unités fonctionnent comme des substituts d'une proposition.

**EXEMPLE** : *yih/ah* « oui »

A. MARTINET les appelle « les monèmes propositionnels ». D'autres fonctionnent comme des adverbes de phrase. L.TESNIERE les a classés selon leur sens en quatre types :

#### **IV-3-26-1-LES UNITES LOGIQUES :**

Réponse positive : *ih/yah* « oui »

Réponse négative : *la, ihi* « non »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> -Opcit, P 225

**IV-3-26-2-LES UNITES IMPERATIVES** : concerne les formules de politesse :

**EXEMPLE** : *Ɛafač*

« s'il plait+ toi »

« s'il te plait »

**IV-3-26-3-LES INTERJECTIONS D'APOSTROPHE** : *a, aha, hé, ohé*

*Ah ? hein ?* « comment »

*Yak ?* « n'est ce pas » ?

**EXEMPLE** : *aha win i traƐan, may traƐiɖ*

« hé toi ce chercher+ Aor.int. que toi chercher+Aor.int. »

« hé toi là-bas qui cherches, que cherches tu ? »

**-IV-3-26-3-LES UNITES EMOTIVES OU IMITATIVES** : *Tebbi* « dieu », *ayhay* « oh là là »

**IV-3-26-4-LES UNITES REPRESENTATIVES OU IMITATIVES (ONOMATOPEES)**

**EXEMPLE** : *tax* « bruit de coup de fusil »<sup>1</sup>

**IV-4-APERCU SUR LA DESCRIPTION DE L.GALAND** :

L. GALAND dans « regard sur le berbère » a établie une description des unités du Kabyle qui ressemble à celle établie par A. BASSET. Elle n'est pas établie à base de critères. C'est un recensement des unités de la langue sur le modèle traditionnel.

Selon L. GALAND, la plupart des racines et certains schèmes peuvent fournir aussi bien des noms que des verbes. Les indices affectés au verbe diffèrent de ceux qui sont affectés au nom. C'est le meilleur repère morphologique.

Le radical nominal pour lui est pourvu d'un indice d'état et le radical verbal obligatoirement d'un indice personnel. Ce dernier est un élément nominal, il indique le nombre et dans certains cas le genre, deux propriétés des nominaux (pronoms, noms, adjectifs) et l'indication de la personne grammaticale. Cet indice est le premier actant qui est la représentation linguistique d'un acteur agent ou patient. <sup>2</sup>

<sup>1</sup> -Opcit, P226-227

1-GALANG Lionel, *regard sur le berbère*, bouchène, Tizi-Ouzou p99-124

**EXEMPLE** : *yettwakrez wakal*

↓

Patient

*Yekrez ufellaḥ akal*

↓

Agent

#### **IV-4- 1- LES PRONOMS :**

Ils sont caractérisés par les oppositions de genre et de nombre. A côté des noms qui sont des lexèmes, le groupe des nominaux inclut des éléments grammaticaux qu'on désigne généralement comme des pronoms. Ils sont comme des noms, des outils linguistiques qui permettent de repérer des objets. Ils s'appliquent à des référents plus nombreux. Les pronoms se situent au bout de l'échelle qui va du lexique à la grammaire. L. GALAND parle de deux classes de pronoms : les supports de détermination et les pronoms personnels. Les pronoms dits « indéfinis » ne paraissent pas former un groupe homogène et bien caractérisé. Leur appellation est fondée sur la sémantique.

#### **IV- 4-2-LES NOMS :**

Ils distinguent non seulement deux genres (masculin, féminin) et deux nombres (singulier, pluriel) mais aussi deux états (libre et d'annexion). L'état pris par un nom contribue à indiquer sa fonction dans l'énoncé. Le genre, le nombre et l'état sont notés par un système très complexe de marques qui fonctionnent ensemble. Ils regroupent les noms de nombre, les noms de parenté, les emprunts, les adjectifs et les noms propres

#### **IV-4-2-1-a-LES NOMS DE NOMBRE :**

Pour L.GALAND, il a une double fonction : Il nomme dans l'abstrait une quantité définie qu'il situe dans la série des nombres. Souvent cette valeur purement arithmétique est appliquée à une entité donnée qui est indiquée par un complément. Le numéral berbère se comporte comme le fait un pronom avec son référent et s'accorde en genre avec lui. L'opposition d'état est inconnue des noms de nombre.

#### **IV-4-2-b-LES NOMS DE PARENTE :**

Plusieurs d'entre eux ne portent aucune marque extérieure de genre ou de nombre. Ils sont déterminés par un pronom personnel affixe, sans intervention d'une préposition.

**EXEMPLE** : baba - k

« père - ton »

« ton père »

#### **IV-4-2-C LES EMPRUNTS :**

C'est un type de noms et non une catégorie. Les emprunts qui ont été berbérisés possèdent les deux états. Les autres constituent un groupe « nouveau » par sa morphologie, dépourvues de la marque d'état.

**EXEMPLE** : *axeddam* / *uxeddam*

« travailleur » / « E.A travailleur »

« le travailleur » / « du travailleur »

Selon l'exemple, le nom *axeddam* est un emprunt à l'arabe, il possède les deux états, par contre *lkas* qui est lui aussi un emprunt ne possède pas l'état d'annexion.

#### **IV-4-2-D-LES ADJECTIFS :**

Constituent un sous groupe des nominaux et leur morphologie ne diffère pas de celle des noms, constitués par l'association d'un radical et d'indices de genre, de nombre et d'état. Ils suivent directement le nom et prennent l'accord en genre, en nombre mais non en état.

**EXEMPLE** : *axxam amellal* / *taxxamt tamellalt* « maison blanche »

*Ixxamen imellalen* / *tixxamin timellalin* « maisons blanches »

#### **IV-4-2-E- LES NOMS PROPRES :**

Du point de vue de la forme, ils ne sont signalés par aucune marque particulière et peuvent être rangés dans des catégories déjà définies pour les noms communs. Les uns participent à l'opposition d'état et d'autres l'ignorent. Ils regroupent les toponymes, les noms de personnes, de tribus *ayt* (maroc), *at* (kabylie), *kel* (pour les touaregs) et les ethnonymes.

#### **IV-4-2-F-LE GROUPE NOMINAL :**

Regroupe tous les déterminants nominaux. Un nominal ne suffit pas toujours à présenter l'intégralité du message, il faut lui ajouter d'autres éléments qui complètent l'information. L'association d'un déictique est d'un pronom support forme les pronoms dits « démonstratifs ». La reprise par un pronom support de détermination, par un adjectif un complément déterminatif ou les propositions relatives sont d'autres procédés de détermination nominale.

- L'adjectif a la particularité de figurer, à la suite d'un nom qu'il reprend et le qualifie.
- Un nom peut être déterminé par un autre nom. La reprise immédiate est limitée à quelque cas : l'un des noms est un nom propre, l'autre précise une fonction sociale et c'est le deuxième que l'on charge d'apporter une précision supplémentaire.

**EXEMPLE :** *waɛmer aɣadarmi* « waamar le gendarme » (les deux renvoient au même référent). *Aɣadarmi* (le gendarme) détermine le nom propre *waɛmer*

- Le nominal peut être complété par la proposition relative et il est toujours placé avant elle. l'antécédent de la relative peut être : un nom, un pronom support ou moins souvent un pronom personnel.

#### **IV- 4-2-E-LES VERBES :**

La forme verbale associe obligatoirement un radical et un indice personnel.

Les indices appartiennent à la catégorie des nominaux. Un verbe possède plusieurs thèmes, trois d'entre eux sont présents dans tous les parlers berbères : l'accompli, l'inaccompli et l'aoriste.

Le verbe est accompagné de l'adverbe ou la particule de négation.

Telle est brièvement la description de L. GALAND des unités significatives en berbère.

#### **V- LES PROBLEMES DES CLASSEMENTS EN CATEGORIES :**

##### **V-1-LA HIERARCHIE DES MONEMES DANS L'ENONCE :**

Pour J.M. BUILLES le classement avec les deux critères, peut aboutir à une hiérarchie des monèmes dans l'énoncé « *après avoir classé et nommé les classes syntaxiques, le descripteur se trouve souvent à la tête d'une vingtaine ou d'une trentaine de classes* ». <sup>1</sup> Certaines présentent des points communs et d'autres n'en présentent pas. Il convient donc de les regrouper en classes selon leur fonctionnement. Selon F.BENTOLILA « *on ne se contente pas d'énumérer en vrac ces compatibilités car on aurait alors un magma indifférencié* ». <sup>2</sup> Il ajoute qu'on les hiérarchise en donnant d'abord les compatibilités de la classe en tant que déterminée puis en tant que déterminante. Dans ce cas, on n'évoque pas les relations elles-mêmes, mais le sens de la relation (noyau ou déterminant)

<sup>1</sup> -BUILLES Jean Michel, *Manuel de linguistique descriptive, le point de vue fonctionnaliste*, Nathan, 1998, P333

<sup>2</sup> - BENTOLILA Fernand, « Les classes d'unités significatives en berbère », *Modèles linguistiques*, tome VIII, fascicule 1, 1986, P40

**EXEMPLE** : On différencie pronoms interrogatifs et adverbes : Ces deux classes ne remplissent pas les mêmes fonctions. Tous les deux compatibles avec les verbes mais du fait de leurs fonctions, les pronoms s'intègrent dans l'ensemble des nominaux, c'est pour cela qu'ils se différencient des adverbes.

### **V-2-PROBLEMES D'ES CLASSEMENTS MULTIPLES :**

Selon F. BENOLILA lorsqu'on dégage les classes des langues, on finit par avoir plusieurs classements des unités de la langue « *il arrive qu'en appliquant les deux critères (la compatibilité et l'exclusion mutuelle), on aboutisse à plusieurs classements possibles* »<sup>1</sup>. Selon lui, c'est le cas des modalités verbales en berbère. Nous avons d'abord la classe des deux modalités de l'accompli et de l'inaccompli puis *ad* (non réel c'est-à-dire les valeurs de possible, probable, virtuel, futur...), *la* « réel », l'impératif, et enfin le participe. En appliquant les deux critères d'inventaire des classes, on aboutit à deux classements et deux classes possibles Soit :

1)-Classe 1 : { *ad*, *la*, impératif }

2)-Classe 2 : { Participe } ou

1) -Classe 1 : { *ad*, *la* }

2)-Classe 2 : { participe, impératif } parce que l'impératif est en rapport d'exclusion avec les trois modalités *ad*, *la* et l'impératif.

### **V-3-LE TRANSFERT ENTRE LES CLASSES (LES CHEVAUCHEMENTS) :**

On identifie les classes syntaxiques par le comportement des unités dans les énoncés. « *L'usage des unités peut modifier les latitudes de telle ou telle unité à une classe A à tel point qu'elle adopte les caractéristiques d'une classe B et tout en conservant celles de sa classe d'origine* »<sup>2</sup>. S. CHAKER explique ce fait dans la langue berbère en citant que seul Le paradigme des prépositions (subordonnants non-propositionnels) forme une série ancienne et stabilisée en Berbère. Alors que « Les autres paradigmes sont de formation secondaire : emprunt à l'arabe, formation à partir de prépositions et surtout grammaticalisation d'unités nominales. Elles gardent des traces de leur origine nominale »<sup>3</sup>

**EXEMPLE** : *Fell* « sur, dessus » et *afella* « sommet » est son origine nominale

<sup>1</sup> -BENTOLILA Fernand, « les classes d'unités significatives en berbère », *Modèles linguistiques*, Tome VIII, fascicule 1, 1986, P41

<sup>2</sup>-COSTAOUÉC Denis et GUERIN Françoise, *syntaxe fonctionnelle*, théorie et exercices, presses universitaires de Rennes, 2007, P 119

<sup>3</sup> -CHAKER Salem, *manuel de linguistique berbère I*, Bouchène, 1991, P133-134

yef "sur" et iyef "tête" qui est son origine nominale.

« Les déterminants ("défectifs" ou adverbe) plus fréquemment, d'origine nominale, ils en portent encore souvent les marques formelles. Une longue liste de déterminants autonomes (non spécifiques) qui conservent par ailleurs une partie variable des fonctions du nom »<sup>1</sup>.

**EXEMPLE:** Si zik-nsen d imnayen.

Zik est partiellement un nom et par ailleurs un adverbe, d'où la fluidité catégorielle de cette unité en berbère. D.COSTAOUEC et F.GUERIN précise que ce phénomène ne touche pas à la classe entière :

« Ce phénomène ne concerne en général qu'un nombre réduit d'unités et pas la classe entière, qui sinon disparaîtrait en tant que telle. Certains adjectifs peuvent se trouver employés comme nom, comme adverbe de même un infinitif peut être transféré à la classe des noms ou bien encore un nom peut passer dans l'ensemble des adjectifs »<sup>2</sup>

#### **V- 4 - INCOMPATIBILITE SEMANTIQUE (EN RAISON DU SENS) :**

Pour J.M.BUILLES, les compatibilités concernent aussi le sens « *Le sens des mots joue un rôle très important dans l'expression syntaxique d'une langue. En français, la classe des noms est compatible avec la classe des verbes et la classe des verbes est à son tour compatible avec la classe des noms* »<sup>3</sup> Cela ne signifie pas que tous les noms sont compatibles avec tous les verbes, ni que tous les verbes sont compatibles avec tous les noms, il ya des incompatibilités axiologiques.

**EXEMPLE :** Ce gamin qui éternue continuellement, doit être allergique.

Mais le nom bureau est incompatible avec le verbe éternue, on ne peut pas dire ce bureau éternue continuellement et le verbe éternue est incompatible avec le nom bureau :

Le sens est donc très important dans l'explication des compatibilités, il faut à la fois tenir en compte de la syntaxe et de la sémantique des mots.

<sup>1</sup> -CHAKER Salem, *manuel de linguistique berbère 1*, bouchène, Alger, 1991, Pp133-134

<sup>2</sup> -COSTAOUEC Denis et GUERIN Françoise, *syntaxe fonctionnelle, théorie et exercices*, presse s universitaires de Rennes, 2007, P119

<sup>3</sup> -BUILLES Jean Michel, *manuel de linguistique descriptive le point de vue fonctionnaliste*, Nathan, Paris, 1998, P328

**VI-CONCLUSION :**

Les classes syntaxiques ou catégories grammaticales sont les regroupements de monèmes ou synthèmes qui entretiennent les mêmes types de relation syntaxiques. On retrouve leur origine chez Aristote. Ce philosophe grecque a proposé une classification des mots en parties du discours. Les critères de classement ont varié, ils ont été tour à tour morphologiques (sur base des catégories grammaticales comme la flexion en cas qui distingue nom et verbe et sémantique (sur la base de la notion ou du sens) ainsi, le nom désigne la substance et le verbe l'action.

Ce n'est qu'après l'émergence de l'école fonctionnaliste avec A.MARTINET que les critères d'établissement des classes des langues ont été fixés aux compatibilités et l'exclusion mutuelle. Les classes syntaxiques du berbère, ont été établies selon deux modèles : en appliquant les deux critères (compatibilités et exclusion mutuelle) et sur la base d'autres critères. F.BENTOLILA, en décrivant le parler d'Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba au Maroc, en appliquant les deux critères a dégagé vingt six classes. S.CHAKER, pour sa part en s'appuyant sur les combinatoires internes des unités a dégagé quatre grands ensembles du parler Kabyle avec les sous ensembles de chacun. Signalons que l'appartenance à une même école linguistique n'a pas d'incidence sur la description d'une langue or S.CHAKER et F.BENTOLILA sont tous deux des fonctionnalistes et n'ont pas aboutit à une même description car les critères qu'ils ont utilisés sont différents

La classification des unités significatives des langues en catégories n'est pas une finalité absolue des faits des langues car plusieurs problèmes en résultent. Les chevauchements (les transferts entre classes) est un fait inévitable. Selon D.COSTAOUEC et F.GUERIN. L'usage des unités peut, modifier les latitudes de telle ou telle unité appartenant à une classe définie, finit par adopter les caractéristiques d'une autre classe. C'est le cas des déterminants autonomes en berbère qui fonctionnent comme des noms, des prépositions ou des déterminants autonomes selon le contexte de leur apparition.

## **CHAPITRE II :**

# **Etude des relatives berbères et des éléments qui les introduisent**

**I)-INTRODUCTION :**

Dans ce chapitre, nous allons analyser le corpus recueilli. C'est la partie importante dans notre travail. Nous allons diviser l'analyse en deux volets : l'analyse morphologique et l'analyse syntaxique.

L'analyse de la forme consiste à analyser les relateurs et le type des relatives recueillies. Ceci, nous permettra aussi d'évoquer la morphogenèse des éléments qui introduisent la relative en berbère.

L'analyse syntaxique repose sur l'étude de la structure des propositions relatives et les éléments principaux qui les caractérisent à savoir le prédicatoire et l'antécédent.

**II)- DEFINITION :****II)-A-LA RELATIVE :**

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, la relative est : « *une proposition comportant un relatif inséré dans le syntagme nominal constituant d'une phrase matrice ou phrase principale. Le syntagme nominal qui sert de base à l'insertion est appelé antécédent* »<sup>1</sup>

**II)-B- LE PRONOM RELATIF**

La présence des pronoms relatifs dans la phrase a pour objectif d'établir la relation entre un nominal et une proposition relative. Ils sont définis ainsi : « *Les pronoms relatifs appelés quelques fois conjonctifs sont les mots qui servent à établir une relation entre un nom ou un pronom qu'ils représentent( et qui est dit antécédent du pronom relatif ) et une proposition subordonnée dite relative qui explique ou détermine l'antécédent. Les formes du pronom relatif sont dites simples ou composées* »<sup>2</sup>

La présence des pronoms relatifs dans la phrase a pour objectif d'établir la relation entre un nominal (nom ou pronom) qui est l'antécédent et une proposition relative

**III-LES YPES DES RELATIVES :**

Sémantiquement, les relatives se scindent en deux types :

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (idem : 409), on distingue les relatives déterminatives et les relatives appositives.

---

<sup>1</sup> -DUBOIS Jean, *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, P 409

<sup>2</sup> -DUBOIS Jean, *Ibid*, p 408

**III)-a- LA RELATIVE DETERMINATIVE :** « restreint ou précise le syntagme nominal antécédent par l'addition d'une propriété nécessaire au sens syntaxique, elle joue le rôle démonstratif ». <sup>1</sup>

**III)-b-LA RELATIVE APPOSITIVE :** « qui ajoute une propriété contingente non indispensable au sens, syntaxiquement, elle joue le rôle d'un complément ou d'un adjectif apposé ». <sup>2</sup>

L.GALAND remplace les relatives « appositives » par des « explicatives » et les « déterminatives » par des « restrictives » dont la suppression mutilerait le message.

Pour illustrer la distinction entre la relative déterminative et la relative appositive, nous reprenons les exemples donnés par A .MARTINET cités aussi, par R .ACHOUR dans sa thèse de Doctorat.

1)-Les soldats qui étaient fatigués s'étaient arrêtés sur le bord de la route<sup>3</sup>

2)- Les soldats, qui étaient fatigués, s'étaient arrêtés sur le bord de la route

La phrase (1) est déterminative (selective) car l'information dont elle est porteuse ne s'applique qu'à une partie des soldats, à savoir ceux qui sont fatigués. Par contre, la subordonnée relative de la deuxième est explicative et non spécifique. En kabyle, seul la première peut être construite avec une relative comme suit :

*iEskriwen yeEyan, hebsen d tama n ubrid*

« soldats être fatigués+Part.P.+ ils, s'arrêter+P. +ils avec côté de E.A. chemin »

« les soldats qui étaient fatigués se sont arrêtés sur le bord de la route »

La deuxième avec sa relative non déterminative, ne peut être rendue en kabyle qu'avec une proposition indépendante, introduite par un indicateur de thème suivi d'un syntagme prédicatif verbal séparé par une virgule selon l'exemple :

*iEskriwen, Eyan, hebsen d tama n ubrid*

Dans notre corpus, nous avons relevé 156 phrases relatives dont 154 sont du type classique et 2 sont des adjectives. Sur le plan morphologique, nous avons relevé deux types de relatives : avec et sans relateurs.

<sup>1</sup> -Opcit, P409

<sup>2</sup> -Opcit, p409

<sup>3</sup>- ACHOUR Ramdane, *structures phrastiques et fonctions syntaxiques*, thèse de Doctorat d'état, université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou, 2017, P214

Les relatives avec des relateurs sont présentées dans notre corpus suivant cette numérotation : (1), (4), (5), (6), (7), (8), (9), (10), (13), (14), (15), (16), (19), (24), (25),....

**EXEMPLES :** (1) *d nutni iwumi ara xtiren lmetred n ṭṭɛam yelhan.* (16)

« c'est eux à qui P.m. choisir+Aor.+ils un plat de couscous excellent »

« c'est à leur intention qu'on prépare un plat d'excellent couscous »

(2) *D netta i yugin* (275)

« c'est lui ce refuser+part.+P. »

« C'est lui qui n'a pas voulu »

(3) *Laɛwam -agi deg nella ur la bennun ara aɛas medden* (82)

« années- ces dans nous être+P. nég. act. ils construire +Aor.int+nég. Beaucoup gens »

« à l'époque actuelle, les gens ne construisent pas beaucoup »

Les relatives que nous avons citées sont introduites respectivement avec les relateurs *iwumi*, *i*, *deg* et *ay*.

Les relateurs recueillis dans notre corpus sont : *i / ay, iwumi, anda, swayes, deg way deg, yef way deg, ukkud.uyur.*

Les relatives sans relateurs, nous avons recueilli les exemples suivants : (2), (10), (11), (18), (20), (28), (32), (36), (37), (38), (42),(43), (46), (52), (62), ...

**EXEMPLES :** (4)- *leɥwal ara xiɛen ad d - ɕebɥen gedged* (12)

« choses P.m. coudre+Aor. +ils P.m .P.o. être+Aor.+ ils juste juste »

« Les vêtements qu'ils te confectionnent s'ajustent exactement »

Dans cet exemple, *ara* est l'amalgame de (*i* et de *ad*)

(5)- *Yeqqim lyaci ur nleɛeb ara yef yiwen uqejmur* (14)

« Il s'asseoir+P. gens nég. jouer+Par. nég. sur un E.A. bois »

« Les gens qui ne jouent pas sont assis sur un tronc d'arbre »

(6) -*Hekkun - d yef wayen xeddmn yimezwaru -nney* (26)

« raconter+ils +P.int -P.o. sur E.A.ce faire+ils+Aor. E.A. premiers – nos »

Les relatives de type sans relateurs sont introduites par *ad*, *ara* lorsque le thème du verbe est à l'aoriste. Elles peuvent aussi être introduites par la forme participiale du verbe prédicatif. Selon les exemples précédents, nous avons la phrase qui porte le numéro (4) qui est introduite par *ara* et (5) par le participe négatif (*ur nleEb ara*). A noter que *ara* est l'équivalent de *i + ad*

**IV)- ANALYSE MORPHOLOGIQUE :**

Selon leurs formes, les relateurs se répartissent en deux types : simples et composés

Les relateurs simples sont : *i/ay*.

Les relateurs composés sont : *deg way deg*, *s waye s*, *yef way deg*, *i wi mi*, *anda*, *ukkud*.

**IV)-1- ANALYSE DE LA MORPHOGENESE DES RELATEURS :**

Le tableau ci-dessous explique la morphogénèse des éléments recueillis

LE RELATEUR	LA NATURE GRAMMATICALE
<i>i</i>	Support de détermination
<i>ay</i>	Pronom indéfini (support de détermination pour L.GALAND)
<i>iwumi</i>	Pronom interrogatif composé de : <i>i+wi+mi</i> Support de détermination+ démonstratif /interrogatif+ conjonction de subordination
<i>s waye s</i>	Forme composée de la préposition <i>s</i> antéposée+ <i>ay</i> +la préposition <i>s</i> postposée
<i>deg way deg</i>	Forme composée de la préposition <i>deg</i> antéposée + <i>ay</i> + la préposition <i>deg</i> postposée
<i>yef way deg</i>	Formé avec la préposition <i>yef</i> antéposée+ <i>way</i> + <i>deg</i> postposée
<i>ukkud</i>	Composé de <i>wi+akk+d</i> interrogatif / démonstratif <i>wi</i> « qui / celui » + expansion autonome +conjonction de coordination
<i>uyur</i>	Pronom interrogatif formé de( <i>wi+yur</i> interrogatif / démonstratif <i>wi</i> « qui / celui »+ la préposition <i>yur</i> ), au lieu de <i>wiyer</i> on utilise <i>uyur</i> avec une vocalisation en <i>u</i>
<i>anda</i>	Pronom interrogatif diachroniquement formé de <i>an +da</i> (l'interrogatif + le déterminant autonome <i>da</i> « ici »)

**IV)-2-REMARQUE** : les éléments qui ont permis l'introduction des relatives sont en trois types selon leurs formes et leurs natures grammaticales :

1-les pronoms interrogatifs : *anda, iwumi, ukkud et uyur*

2- le pronom indéfini : *ay /i*

3-les complexes prépositionnels formés de *ay /i* et d'une de ces prépositions : *deg, yef et s*

Parfois, on rencontre des emplois où les supports de déterminations sont postposés à la préposition : *deg i, yef i, s i*

### **V)-ANALYSE SYNTAXIQUE :**

Dans cette partie, l'analyse sera axée sur les éléments qui caractérisent les propositions relatives. Ces éléments sont l'antécédent, le relateur et le prédicatoïde où l'antécédent est une expansion du prédicat et le prédicatoïde est un déterminant de l'antécédent

Formellement, nous avons relevé deux types de relatives :

- Avec relateurs, les deux propositions sont reliées par l'intermédiaire d'un relatif qui établit la relation entre l'antécédent (nom ou pronom) et une proposition dite relative.
- Sans relateurs, les deux propositions sont liées directement sans l'aide d'un relateur.

Cette analyse nous permettra d'évoquer le rôle qu'aurait assuré l'antécédent dans les propositions simples. C'est cette fonction qui nous permet de choisir le relateur qui convient à la construction de la relative.

### **V)-1-LES DETERMINANTS PREDICATOIDES DU NOM ( LES RELATIVES):**

Pour S.CHAKER la détermination du nominal par le prédicatoïde ressemble à celle de l'adjectif « *le nom, quelque soit sa fonction dans l'énoncé, peut être le point de rattachement d'une expansion prédicatoïde, le plus souvent verbale dont le rôle est pareil à celui du déterminant lexical du nom* »<sup>1</sup>

Pour expliquer ce point, nous empruntons l'exemple donné par S.CHAKER dans sa thèse de doctorat :

<sup>1</sup> -CHAKER Salem, *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle), syntaxe*, thèse de doctorat d'état de doctorat, Aix- en provence, université de provence, 1983, P378

1)- *Bnan*                      *axxam ameqqran*

« construire +P.+ils maison grande »

« ils ont construit une grande maison »

2)- *Bnan*                      *axxam muqqren<sup>1</sup>*

« construire+P.+ils maison étant grande »

« ils ont construit une grande maison » ou

« ils ont construit une maison qui est grande »

Le sens véhiculé par les deux phrases est pratiquement le même *axxam amuqqran* ou *muqqren* signifient tous les deux « une grande maison ». La proposition relative est considérée comme un équivalent de l'adjectif dans la mesure même où elle est une expansion d'un nominal qu'elle détermine. C'est au niveau des fonctions que les deux constructions se différencient.

Dans ce type de construction( relative), Le prédicatoïde verbal qui détermine le nominal antécédent, peut être direct c'est à dire qu'il suit directement son point d'incidence nominal sans autre indicateur de fonction( la forme verbale participiale)

**EXEMPLE :** (7) *llan*                      *wid irebbhen, di llEeb-agi (14)*

« exister +P . ils ceux gagner+Part. dans jeu- là»

« il en est qui gagnent à ce jeu »

Le prédicatoïde « *irebbhen* » détermine le nominal antécédent « *wid* », directement sans l'aide d'un relateur. Cet exemple, peut être représenté selon la structure syntaxique des unités contenues dans la phrase comme suit.

.....nominal déterminé ← Prédicatoïde déterminant.....

IL peut être indirect, rattachée au nominal par l'intermédiaire d'une unité qui assure la relation entre le nominal déterminé et le prédicatoïde déterminant. Le modèle de ce type de construction est :

Nominal déterminé ← relateur ← prédicatoïde déterminant .....

<sup>1</sup> -CHAKER Salem ibid, P378

**EXEMPLE :**

(8) *ad farqen ayen i d - wwin yef tcacit yef yiεeggalen*

« P.m. répartir+Aor.+ils pro.ind. ce P.o. apporter+P. sur chéchia sur membres de la famille »

« ils répartissent ce qu'ils avaient apporté au moyen d'une chéchia entre les membres de la famille »

Le prédicatoïde verbal non primaire indirect « *wwin* » détermine l'antécédent « *ayen* » par l'intermédiaire du relateur « *i* »

Selon S.CHAKER « *le syntagme prédicatoïde est un déterminant qui n'entretient de rapport avec le reste de l'énoncé que par l'intermédiaire d'un relai nominal, direct ou indirect, on retiendra l'appellation traditionnelle de syntagme relatif (proposition relative)* »<sup>1</sup>

**V)- 2-L'ANTICIPATION :**

Le prédicatoïde ne peut pas être déplacé et éloigné de l'élément nominal qu'il détermine. La permutation de la proposition relative n'est possible que si elle concerne en même temps le nominal et son déterminant.

**EXEMPLE :** (9) *ad tt-neččar d lhut i d-newwi seg wasif*. Si on veut procéder à l'anticipation de la proposition relative on aura :

*d lhut i d-newwi seg wasif s way s ad tt-neččar* ou *ara tt-neččar*. Le syntagme relatif se déplace dans la phrase conjointement avec le nominal qu'il détermine et non pas seul. Dans cet exemple, il s'agit d'une rhématisation, puisque l'élément mis en relief est le rhème. A.BASSET l'explique par une anticipation qui elle, se répartit en deux :

**V)-2-a- LA THEMATISATION :**

On définit la thématization comme la mise en relief des éléments thématiques de la phrase. R. ACHOUR explique dans sa thèse de Doctorat « *Le thème d'une phrase représente ce qui est supposé être connu (ce qui peut être identifié par la situation et par le contexte*

*) en tant que ce de quoi le locuteur parle* »<sup>2</sup> c'est une anticipation élémentaire selon A.BASSET. Au niveau syntaxique celle-ci se manifeste par ce qu'on désigne à la suite de L.GALAND indicateur de thème. Les marques formelles de la thématization sont l'anticipation en tête de la phrase et l'état libre du nominal. Ces marques précisées par

<sup>1</sup> -CHAKER salem, *ibid*, P 380

<sup>2</sup> -ACHOUR Ramdane, *structures phrastiques et fonctions syntaxiques*, thèse de Doctorat d'état, université Mouloud MAMMARI de Tzi-Ouzou, 2017, P244

S.CHAKER sont citées aussi R. ACHOUR qui ajoute « *une mise en relief souvent suivie d'une pause. En cas de thématization, l'élément thématized est souvent repris par un indice de personne, un substitut personnel affixe qui assume la fonction qu'assumerait ledit élément dans une phrase neutre* ». <sup>1</sup>

**EXEMPLE :** (10) *nekk, d tikiñdect ay lliḡ*

« moi c'est non folle ce être+je+P. »

« moi qui ne suis pas folle »

Dans cet exemple, c'est le complément explicatif qui est mis en relief par la thématization. *Nekk* « moi » est placé en tête de la phrase avec une pause.

### **V)-2-b- LA RHEMATISATION :**

C'est une anticipation renforcée. Elle consiste à mettre en valeur en tant qu'élément rhématique l'un des constituants de la phrase en le déplaçant à gauche en position frontale précédé ou pas de la particule prédicative *d* « c'est » et délimitée par le pronom indéfini *ay / i* « ce » en tant que support de détermination et / ou rhématisant qui introduit une relative.

Selon L .GALAND, « *les deux opérations sont les deux degrés d'un même processus de mise en valeur/ relief alors qu'elles sont essentiellement différentes* » <sup>2</sup>

**EXEMPLE 2 :** (11) *d aḡu ay t- id yeseḡlayen* (244)

« c'est vent ce le P.o. il+faire tomber +Part.+Aor.int. »

« c'est le vent qui le fait tomber »

Dans exemple(2), l'élément rhématisé est l'expansion référentielle. La phrase neutre donnera : *yeseḡlay- t- id (azemmur) waḡu* ou *yeseḡlay-d waḡu azmmur*. D'autres éléments de la phrase peuvent être rhématisés.

**EXEMPLE** illustrant l'élément rhématisé qui assume la fonction dative

(12) *d nutni i wumi ara xtiren lmetred n ttḡam yelhan* <sup>3</sup>

« c'est eux à qui P.m. choisir+Aor.+ils grand plat de couscous être bon »

« c'est à leur intention qu'on prépare un grand plat d'excellent couscous »

<sup>1</sup> -ACHOURRamdane, ibid, P244

<sup>2</sup> - GALAND Lionel, *études de linguistique berbère*, peeters,-Leuven, Paris, 2002, P343

<sup>3</sup> -cet exemple figure sous un autre numéro utilisé dans l'analyse de la forme pour expliquer la construction d'une relative avec le relateur *i wumi*.

**EXEMPLE** qui explique que l'élément rhématisé est l'expansion circonstancielle

(13) d *isurdiyen- agi akk s way s id - ttayen*

« c'est argent – cet tout avec E.A ce avec P.o acheter +Aor.int.+ils »

« c'est avec cet tout qu'on achète les bœufs ».

### **V)-3-LES MARQUES DE LA CONSTRUCTION RELATIVE :**

L'identification des relatives classiques verbales est assurée selon L.GALAND par la prosodie « *L'identification de la relative en tant que proposition liée à l'antécédent reste assurée en premier lieu par la prosodie mais d'autres marques viennent confirmer l'information* »<sup>1</sup>.

- **V)- 3-1-LA PROSODIE** : Consiste à la continuité de la courbe intonative, dans le cas d'une construction relative, ce qui n'existe pas dans le cas de la coordination.
- **V)-3-2- LA POSITION DES ELEMENTS SATELLITES** : Dans la subordonnée relative, les satellites du verbe (pronoms affixes et particule d'orientation) se placent avant le prédicatoïde verbal alors que dans une proposition simple, ils se placent après le verbe. Cela ne signifie pas que toute attraction de ces satellites vers la gauche indique l'existence d'une relative.

**EXEMPLE** : (14) - *yuwi – t - id*

« il apporter +P. –le P.o. »

« il l'a pporté »

(15)-

*Arrac imezyanen, la ssiriden ikerciwen s waman i d- wwin si tala*

«enfants petits Act. Laver+Aor.int. ils les panses avec E.A. eau ce P.o. apporter+P. de fontaine »

« les jeunes enfants lavent les panses avec de l'eau apportée de la fontaine »

Dans la phrase (14), la particule d'orientation spatiale et les affixes du verbe sont placés après lui, mais la présence de la modalité préverbale *ad.* peut leur changer de place. Ils passent à gauche du verbe La même position peut être obtenue avec l'actuel concomitant *la* et *ara* qui est l'amalgame de *i* (support de détermination) et du verbe chleuh *ri* ou *iri* « vouloir ». Dans la construction (15), la particule d'orientation spatiale est postposée au prédicatoïde verbal

<sup>1</sup> -GALAND Lionel, *ibid*, P 333

*wwin* « apporté » qui a comme antécédent *aman* « l'eau » qu'il détermine. Donc c'est une relative introduite par le relateur *i*

- **V)-3-3-LA PLACE VIDE** : C'est le fait qu'une fonction sujet, objet prépositionnelle ne puisse avoir de monème qui l'assume. Dans ce cas, la place de ce monème reste vide. C'est une marque de la construction relative. En outre, l'antécédent aurait dans une non-relative cette fonction qui n'est pas assurée dans la relative. Pour A. LEGUIL, il s'agit d'une saturation « *les linguistes qui avec L. GALAND, n'admettent pas le critère de la saturation le remplacent par celui de la place vide* »<sup>1</sup>

**EXEMPLE** : *lweqt –agi deg nella PV ur bennun ara medden atas*

**VI)-LES ROLES DE L'ANTECEDENT** : la proposition relative en tant qu'expansion nominale, détermine son point d'incidence de manière comparable à celle de l'adjectif. Lorsque le prédicatoïde est verbal, il admet une série d'expansions nominales. La relative varie selon le rôle de l'antécédent dans la proposition simple (actantiel ou circonstanciel).

**EXEMPLE** : (16) *lmal- nni umi ara tefkeḍ leḥci*

« bétail - en question à qui P.m. tu donner +Aor. l'herbe »

« Le bétail en question à qui on donne de l'herbe »

Cette construction est une subordonnée relative introduite par le relateur « *umi* » qui est une variante de « *iwumi* ». Le prédicatoïde dans ce cas, a reçu une expansion objet qui répond à la question « *i wumi* »

Il peut avoir d'autres expansions, par contre un adjectif, ne peut pas avoir plusieurs expansions

**VI)- a- L'ANTECEDENT ASSURE LE ROLE DE PREDICAT :**

**EXEMPLE** (17): *a yemma jida, twalaḍ : d netta i yugin*

« oh mère jida tu voir + p. : c'est lui ce refuser + p.

« tu vois (bien), imma jida, c'est lui qui ne veut pas »

*twalaḍ* : syntagme prédicatif verbal actualisé par l'indice de personne (*t.....ḍ*)

*d netta* : est un syntagme prédicatif non verbal (*d* est actualisateur, *netta* est prédicat)

*i* : relateur

<sup>1</sup> -LEGUIL Alphonse, « les compléives non primaires en berbère », *Bulletin des études Africaines de l'INALCO*, vol IV, 1984, P 71

*yugin* : est prédicatoire primaire indirect, il est rattaché au prédicat *netta* « lui, il »

(12)-*Nekk, d tikiindect ay lliy.* (109)

Cette subordonnée relative est introduite par le relateur « *ay* »

*nekk* : indicateur de thème

*d tikiindect* : syntagme prédicatif non verbal (*d* : actualisateur, *tikiindect* : prédicat nominal)

*ay* : relateur

*lliy* : prédicatoire verbal primaire indirect, rattaché au prédicat qui est « *tikiindect* »

### **VI-b- L'ANTECEDENT ASSUME LE ROLE ACTANTIEL :**

#### **VI-b-1-L'ANTECEDENT ASSUME LE ROLE DU PREMIER ACTANT (COMPLEMENT EXPLICATIF / REFERENTIEL) :**

(18)- *Llan wid i t-yettEgginen uqbel.* (20)

« Exister+ p.+ils ceux ce le fixer +Aor.int. pour avant »

« Il en est qui s'y prennent plus tôt » Cette relative est introduite avec le relateur « *i* ». L'antécédent est « *wid* ». Dans la proposition simple, il assure la fonction d'un complément explicatif.

Dans la subordonnée : *llan* : est syntagme prédicatif verbal

*n*: actualisateur

*wid* : complément explicatif (antécédent)

*i* : relateur

*t* : complément d'objet direct

*yettEgginen* : syntagme prédicatoire verbal non primaire rattaché à « *wid* » qui est l'antécédent

*Uqbel* : expansion autonome

(19)- *Llan wid irebbhen di lleEb- agi.* (14)

« Exister +ils+P. ceux gagner + part.int dans jeu - là »

« Il en est ceux qui gagnent à ce jeu »

Cette relative est sans relateur. L'antécédent est « *wid* », dans la subordonnée :

*llan* : syntagme prédicatif verbal

*wid* : complément explicatif

*irebbhen* : prédicatoïde non primaire, rattaché à « *wid* » qui est un complément du prédicat. Le verbe est au participe ce qui est un procédé de formation de relative sans relateur.

*di* : préposition

*llɛeb –agi* : complément prépositionnel (*agi* : déictique)

## **VI)- b-2-L'ANTECEDENT ASSURE LE ROLE ACTANTIEL (DEUXIEME ACTANT)**

(20)- *ad as - fken ayen i d - yessuter* (20)

« P.m . à- lui (donner + Aor .) ce que ce P.o il . demander + P. »

« On lui remet ce qu'il a demandé »

*ad* : particule modale

*as* : pronom affixe du verbe, complément d'objet indirect

*fken* : syntagme prédicatif verbal

*fk* : prédicat verbal

*n* : actualisateur

*ayen* : antécédent, il assure la fonction de complément d'objet direct dans la proposition simple.

*i* : relateur

*d* : particule d'orientation spatiale

*yessuter* : prédicatoïde non primaire indirect parce qu'il est rattaché à une expansion du prédicat qui est *ayen* « ce que » et non pas au prédicat

Cette subordonnée relative est introduite par le relateur « *i* »

(21)-*aṭas n ccyel ay tesɛa, ad yili Rebbi yid-s* (22)

« beaucoup de ménage ce elle avoir +P P.m. il être +Aor. Dieu avec-elle

« elle a beaucoup à faire, que Dieu soit avec elle »

*aṭas* : prédicat

*n* : préposition

*ccyel* : complément du nom

*ay* : relateur

*tesËa* : prédicatoire verbal

*ad* : particule modale

*Yili* : prédicat verbal

*Rebbi* : complément référentiel

*Yid* : préposition

*S* : complément prépositionnel

(22)- *Nefra kra n lecyal i ay - icarken* (6)

« Nous régler + P. quelques de affaire ce à nous partager +Part. »

« à discuter de quelques affaires pendantes entre nous »

*Nefra* : syntagme prédicatif verbal (*n* est l'actualisateur)

*Kra* : complément d'objet direct

*n* : préposition

*lecyal* : complément du nom (précédé par la préposition *n*)

*i* : relateur

*ay* : pronom affixe complément d'objet direct

*icarken* : prédicatoire non primaire rattaché à une expansion du prédicat.

(23)- *iqecwalen uËeccad d leybar ay d - ttawin.* (54)

« Paniers E.A olivier sauvage c'est fumier ce P.o ils+ ramener +Aor.int »

« les paniers d'olivier sauvage servent au transport du fumier ».

L'antécédent « *leybar* » assure la fonction de complément d'objet direct dans la proposition simple. Cette proposition transformée en proposition simple comme suit : *iqecwalen uËeccad ttawin-d leybar*

L'analyse de la proposition subordonnée relative donnera :

*Iqecwalen* : indicateur de thème

*uËeccad* : complément du nom *iqecwalen*

*d leybar* : syntagme prédicatif nominal

*d* : actualisateur

*leybar* : prédicat nominal

*ay* : relateur

*ttawin* : prédicatoïde primaire indirect, il est rattaché au prédicat « *d leybar* ».

(24)- *Ad tt - neččar d lhut i d- newwi seg wasif.* (90)

« P.m. la nous remplir + Aor. c'est le poisson ce P.o. nous ramener + P. de E.A + rivière »

« Nous remplissons le récipient de poissons apportés de la rivière »

L'antécédent dans cette relative est « *lhut* ». Il assure la fonction de complément d'objet direct dans l'une des propositions simples : *nettawi-d lhut seg wasif. Ad tt- neččar s lhut*. Cette proposition est introduite par le relateur « *i* »

*neččar* : prédicat verbal

*d lhut* : prédicatoïde non verbal 1 primaire ind.

*i* : relateur

*d* : P.m.

*newwi* : prédicatoïde verbal 2 prim. dir.

(25)- *At lebrayess, d ibermilen imeqqrannen ay taččaren.* (32)

« Les propriétaires de pressoirs, c'est barils grands ce ils remplir +Aor.int »

« Quand aux propriétaires de pressoirs, ce sont ces grands fûts-là qu'ils remplissent ».

Dans la proposition simple « *ibermilen* » a pour fonction complément d'objet direct.

Dans la subordonnée relative « *d ibermilen* » est syntagme prédicatif non verbal

*d*: est actualisateur spécifique

*ibermilen* : syntagme prédicatif non verbal

*ay* : relateur

*taččaren* : prédicatoïde prim. ind. parce qu'il est rattaché au prédicat « *d ibermilen* » par le relateur *ay*

**VI-c-L'ANECEDENT ASSUME LE ROLE DE COMPLEMENT D'OBJET INDIRECT (LA FOBCION DATIVE):**

Pour analyser ce type de relative, nous prenons des exemples de notre corpus.

(26) – *Teddem - d tuḥdiqt-nni tacewwaḥt iwumi teṭṭeliq s iciw-is.* (41)

« elle prendre +P. P.o. la polie pain à qui elle glisser+Aor.int avec décolleté-son »

« finaude pris ce qu'elle avait laissé glissé dans son décolleté »

Cette relative est introduite par le relateur *i wumi* «à qui»

Les deux propositions simples qui ont permis la construction de la relative que nous analysons sont :

*Teddem-d tuḥdiqt tacewwaḥt. Teṭṭeliq i tcewwaḥt-nni s iciw-is.* La fonction qu'assure le nom « *tacewwaḥt* » dans la deuxième proposition est complément d'objet indirect.

Dans la relative : *teddem* : est syntagme prédicatif verbal

*t*: actualisateur

*ddem* : prédicat verbal

*d* : particule modale

*tuḥdiqt* : complément référentiel

*tacewwaḥt* : complément d'objet direct

*iwumi* : relateur

*teṭṭeliq* : prédicatoïde non prim. rattaché à une expansion du prédicat et non au prédicat.

*s* : préposition

*yiciw* : complément prépositionnel

*is* : possessif

(27)- *D arrac agi i wumi qqaren medden ihellalen.* (16)

« c'est garçons – ces à qui dire+Aor.int. gens ihellalen »

« c'est à ces adolescents qu'on donne le nom d'ihellalen »

Cette proposition subordonnée relative pourra être transformée en deux propositions simples :

*D arrac-agi. Qqaren medden i warrac-agi ihellalen.*

Pour transformer ces deux propositions en une subordonnée relative, nous devons faire la liaison entre les deux propositions, éviter la répétition en employant le relateur qui convient.

Les fonctions des unités syntaxiques de la subordonnée sont :

*d* arrac : syntagme prédicatif non verbal (*d* est actualisateur spécifique, *arrac* : est prédicat nominal)

*agi* : déictique

*iwumi* : relateur

*Qqaren* : prédicatoïde verbal primaire

*Medden* : complémet explicatif

*Ihellalen* : complément circonstanctiel de manière

#### **VI- d-L'ANTECEDENT ASSUME LE ROLE CIRCONSTANCTIEL:**

Ce type de relative existe sous plusieurs formes : *ideg*, *deg way deg* « dans le quel », *yef way deg* « sur lequel ». Nous en avons des exemples de notre corpus.

(28)-*ussan deg yelha lhal, ijemmaɛ -d isyaren* (36)

« jours dans être beau temps, il ramasser+Aor.int - P.o. bois »

« par les jours de beau temps, il ramasse du bois »

Annalyse des unités de la phrase :

*Ussan* : indicateur de thème

*deg* : préposition

*yelha* : prédicatoïde non primaire indirect

*lhal* : complément référentiel

*ijemmaɛ* : syntagme prédicatif verbal

*d* : particule modale

*isyaren* : complément d'objet direct

Dans cet exemple le prédicatoïde est rattaché à un nominal par « *deg* », mais dans la plupart de ses occurrences, il apparaît dans des complexes synthématiques de type *deg way deg*. Il en est de même pour *yef* « sur »

(29)-*Ulac ayen yef way deg ur d- yewwi lemtul.* (8)

« il n'ya ce que sur E.A.ce dans nég P.o il ramener+P. proverbes »

« il n'est rien qui soit frappé de la sentence »

Le relateur est du type composé à base de préposition et du pronom indéfini *ay* qui est à l'état d'annexion, placé entre deux prépositions.

*ulac* : prédicat mono-monématique

*ayen* : pronom indéfini, complément d'objet direct

*yef way deg* : relateur

*ur* : particule de négation

*d* : particule d'orientation

*yewwi* : prédicatoïde verbal

*lemtul* : complément d'objet direct

Nous avons relevé dans notre corpus des occurrences de ces synthèmes ( *yef way deg*, *s way s*, *deg way deg*) où ils sont précédés du support de détermination *ay*, dans ce cas R.ACHOUR parle de l'insuffisance du *way* à reprendre l'antécédent « *ce cas de figure est dû au fait que way n'est plus senti comme support de détermination reprenant l'antécédent d'où la nécessité de faire usage d'un autre support ay* »<sup>1</sup>

(30)- *d lEic ay yef way deg ttnadin* (106)

« c'est vie ce sur ce dans chercher+Aor.int.+ils »

« ils ne cherchent qu'à gagner leur vie »

Cet exemple illustre la redondance du support *ay*. Le rôle de *ay* comme support de détermination n'est actualisé qu'après la postposition d'un autre *ay* après le nominal déterminé.

<sup>1</sup> -ACHOUR Ramdane, *structures phrastiques et fonctions syntaxiques en kabyle*, Thèse de Doctorat d'état : université Mouloud Mammeri de izi-Ouzou, 2017, P 203

Le même processus se manifeste avec le fonctionnel *s* qui forme un syntème où le support se retrouve enserré entre deux *s* pour former *s way s*

(31)- *Ssed- nni s way s*      *nessway*,      *nettara- t*      *s tceṭṭabt*. (90)

« canal –ce avec ce avec nous+ irriguer+Aor.int., nous mettre+Aor.int. -le avec fascine »

« le canal avec lequel nous irriguions, nous l'établissions à partir d'un barrage de fascines ».

Cette relative est introduite avec le relateur « *s way s* »

« *s way s* » qui est un relateur composé, est formé à base de la préposition « *s* » et le pronom indéfini « *ay* ». L'antécédent est un complément prépositionnel dans la proposition simple :

*Nessway s ssed* . *Ssed-nni nettara-t s tceṭṭabt*. Dans la relative, l'antécédent « *ssed* » est indicateur de thème.

*S way s* : relateteur

*nessway* : prédicatoïde non primaire, il est rattaché à une expansion du prédicat qui est « *ssed* ».

*nettara* : syntagme prédicatif verbal(*t* : complément d'objet direct)

*S* : préposition

*tceṭṭabt* : complément prépositionnel.

## **VII- LA CONSTRUCTION RELATIVE AVEC LES PRONOMS INTERROGATIFS:**

Dans certaines constructions relatives recueillies dans notre corpus, nous avons relevé des pronoms interrogatifs qui ont assumé le rôle de relateurs.

(32)- *Ad tent –yessers*      *deg wabaḡd*      *n tezribin anda icuk*      *ad iḡeddi*      *wewtul-nni*. (42)

« P.m les- il poser +Aor. dans E.A quelque de passage où il douter + P.P.m. il passer +Aor E.A lapin ».

« On les pose dans une sente, là où on suppose que notre lièvre passe »

L'antécédent dans cette proposition subordonnée relative est « *tezribin* ». On peut la découper en deux propositions simples : *ad tent –yessers deg wabaḡd n tezribin*. *Icuk ad iḡeddi wewtul deg tezribin-nni*. Le relateur qui a permis la formation de la relative est « *anda* ». Dans cette construction il est un simple fonctionnel. Une reformulation de cette phrase pourrait faire de *anda* un amalgame entre un nominal et un fonctionnel selon l'exemple suivant : dans

l'exemple, *anda* peut avoir un nominal qui le précède. (*deg umkan, deg umdiq...*) et la phrase ne changera pas de sens.

*Ad tent- yessers anda icukk ad d- iEeddi uwtul- nni*

« P.m. les il poser +Aor. où il douter+P .P.m. P.o. il passer +Aor. E .A.lapin en question »

« il les posera là où il suppose que le lièvre passe »

La fonction des unités de cette relative sont :

*ad* : particule d'aoriste

*tent* : complément d'objet direct

*yessers* : syntagme prédicat verbal

*deg* : préposition

*wabaEd* : complément prépositionnel

*n* : préposition

*tezribin* : complément du nom

*anda* : relateur

*icukk* : prédicatoïde verbal non primaire indirect, rattaché à une expansion du prédicat qui est « *tezribin* ».

Dans cette phrase, *anda* peut être remplacé par *ansi* « par où » ou encore *deg way deg* « par où »

D'autres relatives sont exprimées sans l'aide d'un relateur. Nous évoquerons ce type avec des exemples de notre corpus pour pouvoir analyser sa structure syntaxique.

(33)- *Yettaker- itt deg wayen akk tesEa.* (275)

« il voler+Aor .int elle dans E.A+ce tout elle avoir + p. »

« Il finit par lui voler tout ce qu'elle avait »

Cette relative est sans relateur. L'antécédent est « *wayen* ». Elle peut être formulée autrement : *yettaker deg wayen akk i tesEa*, donc qu'on utilise le « *i* » ou pas ceci ne change pas les rapports entre la relative et son point d'incidence. On retrouve tous les autres éléments de la relative : prédicat, prédicatoïde et antécédent

*yettaker* : syntagme prédicatif verbal

y: actualisateur

*ttaker* : prédicat verbal

*deg* : préposition

*wayen* : antécédent, sa fonction est complément prépositionnel (placé après *deg*)

*akk* : expansion autonome

*tesɛa* : prédicatoïde verbal non prim. dir. rattaché à « *wayen* ». Elle peut être introduite par le relateur *i* et cela ne change pas les rapports entre la relative et son point d'incidence. On retrouve tous les éléments de la relative, prédicat, prédicatoïde et antécédent.

(34)- *Ad as - yettak ad yečč ala ayen yelhan.* (22)

« P.m. à- lui il donner + Aor.int P.m. il manger + Aor. Uniquement ce être bon +Part. »

« Il ne lui donne à manger que du bon »

Cette relative est sans marque monématique de jonction (relateur). L'antécédent est un complément d'objet direct.

*ad* : particule modale

*as* : complément d'objet indirect

*yettak* : syntagme prédicat verbal

*ad* : particule modale

*yečč* : prédicatoïde verbal primaire direct.

*ala* : prédéterminant du nom

*Ayen* : antécédent complément d'objet direct

*Yelhan* : prédicatoïde 2 verbal non primaire direct.

Le deuxième type de relatives sans relateur est celui des propositions que L.GALAND a proposé d'appeler « adjointes ». Ce type de relatives est difficile à identifier, elles ne possèdent pas de marques formelles par lesquelles, elles peuvent être facilement reconnues. Dans notre corpus, nous avons identifié les phrases (3) et (115)

(35) - *Llan lerzaq nniđen leqqmen - ten yef uḥeccad* (92)

« exister+ils+P. biens autres greffer+ils+P. les sur olivier sauvage »

« même d'autres arbres fruitiers ont été greffés sur sauvageon »

Annalyse syntaxique de la phrase :

*Llan* : syntagme prédicatif verbal (*n* : est son actualisateur)

*lerzaq* : complément d'objet direct

*nniḍen* : modalité d'altérité

*leqqmen* : prédicacatoïde non primaire direct

*ten* : complément d'objet direct

*yef* : péposition

*uḥeccad* : complément prépositionnel

### **VIII-REMARQUE** :

Les relatives « classiques » sont facilement identifiables mais celles que L.GALAND appelle « adjointes » sont difficiles à identifier.

**VIV-CONCLUSION** : Les relateurs par lesquels sont introduites les relatives repérées dans notre corpus sont hétérogènes, ils appartiennent à des classes grammaticales différentes et n'assurent pas uniquement la fonction de relateurs. Ils ne sont pas spécifiques à la relativisation. Aucune description parmi les quatre que nous avons abordées à savoir celle d'A.BASSET, F.BENTOLILA, S.CHAKER, L.GALAND n'a donné une catégorie spécifique pour les pronoms relatifs. Sauf la description de M. MAMMERI dans « *grammaire berbère (kabyle)* » qui est une description calque du modèle français a donné une catégorie grammaticale du pronom relatif. .

Nous avons relevé des éléments supports de détermination *i* / *ay* où *ay* peut fonctionner comme un nom selon la construction suivante : *ay-agi, d kečč i as – yessnen*

« ce-ci, c'est toi ce à lui connaître+Part. »

« ce-ci, c'est toi qui le connais »

Comme nous avons recueilli des pronoms interrogatifs tels que *anda*, *ukkud* et *uyur* dont nous avons expliqué les morphogénèses : (*an + da*) pour *anda*, (*wi+akk+d*) pour *ukkud* et (*wi+yur*) pour *uyur* qui présentent des formes composées.

*anda* lorsqu'il est employé dans un contexte ou une situation de communication qui nécessite une réponse, c'est un pronom interrogatif. Le même fonctionnement est réservé à *i wumi*,

*ukkud et uyur*. Les synthèmes prépositionnels, sont eux aussi l'amalgame des prépositions et du pronom indéfini *ay*

Au niveau de la forme, les relateurs sont aussi en deux types simples et composés. Ces derniers sont formés à base de prépositions et du pronom indéfini « *ay* » et d'interrogatifs. Au niveau du sens, les relatives se scindent en deux : les relatives déterminatives (restrictives) qui précisent le syntagme nominal antédent, par l'addition d'une propriété nécessaire au sens syntaxique. Les relatives appositives (explicatives) qui ajoutent une propriété contingente non indispensable au sens syntaxique. En plus des deux types de relatives avec ou sans relateurs qu'on nomme les relatives classiques, il existe un autre type que L.GALAND appelle les relatives « adjointes » qui ne sont identifiées que par l'intonation. Ce type de relatives ne possède aucune marque formelle de son identification.

## **CHAPITRE III :**

**Comparaison des éléments qui  
introduisent la relative entre le kabyle,  
le chleuh, le touareg, tamazight du  
moyen atlas, le nefoussi, le zouara**

#### **D)-INTRODUCTION :**

Dans cette partie de notre travail, nous allons présenter les éléments qui introduisent la relative dans certains dialectes berbères (ceux dont on dispose d'éléments). Ceci nous permettra de conclure les éléments qui existent dans tous les dialectes et ceux qui n'existent pas. Dans la partie précédente, nous avons analysé des relatives recueillies dans notre corpus qui sont produites en langue kabyle.

Cette dernière à côté de la connexion directe (absence de relateur), présente *i /ay* lorsque l'antécédent est un actantiel (premier et deuxième actant) qui correspondent au complément référentiel et le complément d'objet direct. *Iwumi* lorsque l'antécédent est un complément d'objet indirect (le troisième actant).

Lorsque l'antécédent est un complément circonstanciel le relateur est de la forme *deg way deg, deg i, deg, s way s, yef way deg, anda, ukkud*.

En plus de ces éléments qui ont contribué à la formation des relatives avec des relateurs, nous avons recensé d'autres relatives directes sans l'aide d'un relateur.

#### **III-LES SUPPORTS DE DETERMINATIONS :**

Contrairement à ceux qui admettent l'existence du pronom relatif en berbère, L.GALAND parle de supports de détermination au lieu de pronoms relatifs, il le précise ainsi « dans les relatives dont l'antécédent est non plus un nom, mais un pronom. Il peut s'agir d'un pronom personnel du type représenté en français par celui ou par celle qui assument une fonction déictique lorsqu'ils sont accompagnés de -ci ou de -là. Leur rôle est l'introduction d'un déterminant. C'est pourquoi ces pronoms peuvent être désignés comme des supports de déterminations »<sup>1</sup>

#### **III-PRESENTATION DES SUPPORTS DE DETERMINATIONS DANS QUELQUES DIALECTES BERBERES :**

##### **III-A- EN TOUAREG :**

On peut avoir deux supports de déterminations ce qui est le cas de l'exemple suivant qui présente *wā* « celui » et *i* « celui (quel qu'il soit) ». A l'origine la préposition *i* n'est que le support de détermination *i* comme dans l'exemple suivant. En touareg, la détermination du nominal est assurée par le pronom support *wa* « celui »

---

<sup>1</sup> - GALAND Lionel, *études de linguistique berbère*, peeters, Leuven-paris, 2002, p336

**EXEMPLE 1:**

(1)- *Amaḍal wa pv len<sup>1</sup>*

« sol celui ils ont »

« les terres qu'ils contrôlent »

*i* n'est à l'origine que le support de détermination qui a pour rôle d'introduire la relative. En kabyle, nous pouvons la traduire ainsi : « *tamurt i ssefqaden* ». Le relateur dans cet exemple est le support *i*

**EXEMPLE 2 :** (2)- *Eles wa t yelän<sup>2</sup>*

« Homme celui le possédant »

« L'homme qui le (un chameau) possède »

**III-B-EN CHLEUH :**

Dans beaucoup de parlers chleuhs, on recourt aux déterminants *lli* et *nna*. Ils doivent s'appuyer sur un nominal, nom ou pronom support qui les précède.

**EXEMPLE :** (3) -*Wa nna gigun inran wayaḍ ar ikcem s unwal<sup>3</sup>*

« Celui le / un de vous vaincre +P. l'autre P.m il entrer+Aor. vers cuisine

« Celui qui aura vaincu l'autre entrera dans la cuisine ».

Le support de détermination est *nna*, tandis que l'élément relatif est *wi*.

**REMARQUE :** *lli* est utilisé lorsque l'antécédent est « défini » et *nna* lorsqu'il est « indéfini »

**III-C-TAMAZIGHT DU MAROC CENTRAL :**

Dans l'exemple que nous allons citer, le pronom support est répété devant chacune des relatives car dans cet emploi les relatives se succèdent et le support de détermination *ay* est le seul relateur dans chacune d'elles.

---

<sup>1</sup> GALAND Lionel, *ibid*, P337

Pv est le terme utilisé par L.GALAND pour désigner la place vide qui est une marquée de subordination

<sup>2</sup>- GALAND Lionel, *regards sur le berbère*, achab, Algérie, p176

<sup>3</sup>-GALAND Lionel, *ibid*, P178

**EXEMPLE :**

4) -*Netta ay ^ituddan,*                      *ay ^iṣuqran,*                      *ay ^iynnun*                      *iɛbann*<sup>1</sup>

« Lui ce (appeler +part.) à la prière, ce (enseigner +part.), ce (coudre+part.) vêtements ».

« Il est ce qui appelle à la prière, ce qui instruit les enfants, ce qui coud les vêtements »

Ay est aussi employé au Maroc central avec la même forme et la même structure de la phrase qu'en kabyle ».

Le plus souvent, il fonctionne comme relatif sans antécédent, comme il apparaît dans des énoncés à prédicat non verbal. Nous avons le schème général  $x_1$  ay  $x_2$  où  $x_2$  est l'indicateur de thème et  $x_1$  le prédicat.

**EXEMPLE :** (5)- *anzar, ay ca yuwi*                      *iba*<sup>2</sup>

« pluie, ce que il emporter+P. mon père »

« La pluie que mon père a emportée »

**III-D-EN KABYLE :**

La reprise du nominal devant une relative est le plus souvent confiée au support *i* ou *ay* et *ara* lorsque le verbe de la relative est à l'aoriste.

**EXEMPLE :** (6)- *tamurt i ten iqudden*<sup>3</sup>

« terre ce eux suffire + Part. »

« [...] De la terre à leur suffisance »

**REMARQUE :** le support *i* / *ay* est invariable quel que soit le genre ou le nombre du nominal qu'il reprend.

**IV-LA DÉTERMINATION PAR UN DÉMONSTRATIF :** certains parlars utilisent le démonstratif pour définir un nominal. Dans le cas d'une relative, il est l'équivalent d'un support de détermination. L.GALAND précise ce fait.

« Les parlars du Maroc central recourent volontiers à nna, invariable. C'est une autre façon de définir un nominal antécédent. Ensemble, ils forment un syntagme dont l'antécédent

---

<sup>1</sup> - Opcit, P178

<sup>2</sup> -BENTOLILA Fernand, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*, Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc), Selaf, 1981, P98

<sup>3</sup> -Opcit, P177

### **Chapitre III Comparaison des éléments qui introduisent la relative entre le kabyle, le chleuh, le touareg, tamazight du moyen atlas, le nefoussi, le zouara**

---

est le centre. On dit ainsi *ansa nna* « endroit cet » qu'on traduit littéralement « cet endroit » ; devant une relative on traduira simplement l'endroit.<sup>1</sup>

**EXEMPLE** (7)- *ansa nna g P V fsr axxam*<sup>2</sup>

« Endroit le dans (lequel) ils monter +Aor. tente »

« L'emplacement où ils monteront la tente ».

*Nna* s'est joint à *ansa* pour signifier un endroit défini. L'antécédent assure la fonction de complément prépositionnel. Il ya d'autres occurrences où nous avons recueilli l'utilisation de la modalité démonstrative *u*

**EXEMPLES** : (8)- *anesmir u ittadfen i tlata n texba - yu*

« Prise cette entrer+P. dans trois de trous -ces »

« cette prise-ci qui entre dans ces trois trous »

(9)- *is yr ĉ ila lexbar wawal u d d yuwi iba ?*

« Est-ce que chez toi il exister+P. nouvelle E.A.+ mot ce il apporter +P.mon père »

« as-tu entendu parler de cette nouvelle que mon père nous a apporté »

En kabyle, le support *i/ay* ne varie pas selon le genre et le nombre. Nous illustrons ceci par la construction suivante.

**EXEMPLE** : (10)- *axxam i ten- ijemĕen / ixxamen i ten- ijemĕen*<sup>3</sup>

« Maison ce à-eux rassembler+p. » / « Maisons ces à- eux rassembler +P. »

«Une maison qui les abrite » / «Des maisons qui les abritent »

Le support *i* ne varie pas selon le genre et le nombre comme le montre l'exemple noté ci-dessus.

La structure de base de l'énoncé précédent *tamurt i ten-iqudden* est la même que celle de l'énoncé touareg précédent (2) *ales wa t yelän*.

#### **V-ABSENCE DE TOUT RELATEUR :**

Il est fréquent que les relatives ne soient reliées par aucun relateur

---

<sup>1</sup> -GALAND Lionel, *études de linguistique berbère*, peeters, Leuven-Paris, P339

<sup>2</sup>- GALAND Lionel, *ibid*, P340

<sup>3</sup> Cette phrase est notre propre construction

**V-A-LE TOUAREG :**

**EXEMPLE :** (11)- *äx en täs wer ähen aman*<sup>1</sup>

« Lait de vache sans eau. »

« Du lait de vache sans eau (dans lequel il n'y a pas d'eau) ».

**V-B-LE KABYLE :** (12)- *win d - iĕddan, t ečč – it*<sup>2</sup>

« Celui P.o . passer +Part. elle manger +Aor. le »

« Quiconque passait, elle le dévorait »

**V-C-E CHLEUH :** (13)- *ikks as kra yusi*<sup>3</sup>

« Il ôter +P. à lui tout il+ saisir +p. »

« Il lui enlevait tout ce qu'il avait pris »

En comparant la construction (13) du chleuh, avec la relative correspondante en kabyle qui est : *yuker- as kra yuwwi*. « il lui enlevait tout ce qu'il avait pris »

On remarque que les deux propositions sont identiques au niveau de la structure syntaxique, elles sont des relatives sans relateurs.

**V-D-TAMAZIGHT DU MAROC CENTRAL :**

Contrairement au kabyle qui utilise *ad* ou *ara* dans des constructions relatives sans relateur, en Tamazight du Maroc central, c'est *ya* qui est utilisé dans l'introduction de ce type de relative. Nous prenons un exemple qui explique ce fait.

**EXEMPLE :** *is llan lwacun i lmers din ya izeryen lemtiħan ?*

« est ce que exiter+P.+ils garçons dans lmers P.m. passer +Aor.+ils examen »

« ya-t-il à El Mers des garçons qui vont passer l'examen » ?

Dans (13), *u* est utilisé non pas comme une modalité démonstrative mais comme un relateur

**VI- LES ROLES QU'AURAIT ASSURES L'ANTECEDENT :**

Elles consistent aux relations qu'aurait remplies l'antécédent dans la proposition de base (indépendante). Dans l'exemple français, l'emploi du pronom relatif *que* indique que l'élément relatif assure la fonction du complément d'objet direct.

---

<sup>1</sup> - GALAND Lionel, *ibid*, p175

<sup>2</sup> -Opcit, p176

<sup>3</sup> -Opcit, P176

➤ **L'ANTECEDENT SERAIT COMPLEMENT EXPLICATIF** :(pseudo-sujet)

Une expression chleuh comme *argaz lli idda* qu'on traduit littéralement « l'homme en question est parti » ou « L'homme qui est parti ». Le seul moyen qui puisse lever l'ambiguïté, entre les deux emplois est l'emploi de la forme verbale « participe » car dans ce cas, c'est une relative où existe un groupe antécédent + relative<sup>1</sup>. Dans ce cas on aura *argaz lli iddan* où *argaz* « l'homme » serait l'antécédent qui assume la fonction de complément explicatif.

➤ **LE ROLE DE COMPLEMENT D'OBJET DIRECT :**

C'est l'équivalent d'une relative en que en français

**EXEMPLE** : (14)- *ehäre wa d yoya tisän*

« Bien celui P.o. il laisser + p. père d'eux »

« Le bien que laissa leur père »

*Wa* reprend *ehäre*

➤ **L'ANTECEDENT SERAIT COMPLEMENT D'UNE PREPOSITION :**

**A-EXEMPLE TOUAREG** : (15)- *tiräwt dey aktabän ayälek*

« Lettre dans ils + écrire+P. gens »

« Une lettre où sont écrits les noms de gens »

Dans cet exemple, l'antécédent est un complément prépositionnel qui est repris par *dey* « où », *Aktabän* « sont écrits » est le prédicatoïde qui détermine *tiräwt*. « lettre ».

A propos de leurs formes L.GALAND ajoute « *La préposition placée en tête de la relative peut prendre une forme différente de celle qu'elle a devant un nominal. En touareg par exemple *ed* « avec » devient alors *der* »<sup>2</sup>*

**B-EN KABYLE** : la préposition simple est souvent remplacée par divers complexes dans lesquels entre le support *i* / *ay*, la préposition elle-même pouvant être répétée : *s way s*, *g way ay deg* au lieu de *s* « avec », *di* « dans ».

La préposition *i* « à » est remplacée par *mi* dans les parlers du Maroc central et en Kabyle, par *mi* ou par *mu* en Chleuh.

---

<sup>1</sup> -Opcit, P181

<sup>2</sup> -Opcit, P182

**C- EN CHLEUH :** (16)- *u day lli mu pv bdda iznza ikuḍen*

« juif le à toujours vendre + Aor.int. bois »

« Le juif à qui il vendait toujours du bois »

Dans cet exemple, l'antécédent est repris par *lli* et le relationnel est *mu* qui traduit la fonction dative « au juif ».

**D- EN TOUAREG :** c'est la préposition *s* qui relaie *i* en pareil cas.

**EXEMPLE :** (17)- *ales wa s pv tän inna<sup>1</sup>*

« Homme celui à les il dire + P. »

« L'homme à qui il le dit »

Dans cette proposition, la préposition *i* de la phrase indépendante est remplacée par la préposition *s* dans la relative. Elle remplace « à l'homme » donc d'un antécédent actanciel (le troisième actant).

En comparaison avec le kabyle qui utilise un relateur complexe (*iwumi*), le touareg utilise un relateur simple *s*.

### **VII-LES PROPOSITIONS RELATIVES DE TYPE ARABE :**

Le recours au participe et à la place vide est l'une des originalités du berbère. «*Mais un certain nombre de parlers de l'est du domaine berbère (Tunisie, Libye, Egypte) utilisent des constructions visiblement calquée sur celle de l'arabe* »<sup>2</sup>

**1-EXEMPE DE DJEBEL NEFOUSSA :** (18)- *aterras éli dās urîy<sup>3</sup>*

« Homme relateur à lui je écrire+p. »

« L'homme à qui j'ai écrits »

Cette construction est un calque du modèle arabe. Le relateur est suivi d'un pronom sous la forme *dās*. Le relateur ressemble au pronom relatif de l'arabe qui, lui s'accorde en genre et en nombre avec l'antécédent. Si on traduit cette phrase au kabyle, on aura :

*Argaz iwumi uriy.* Dans cette construction kabyle, le relateur utilisé suffit pour dire que c'est à lui. Par contre à Djebel Nefoussa, on reprend exactement le modèle arabe où l'expression « à lui » est reprise à la fin de la relative.

---

<sup>1</sup> -Opcit P183

<sup>2</sup> - Opcit, P184

<sup>3</sup> -Opcit, P 184

### **Chapitre III Comparaison des éléments qui introduisent la relative entre le kabyle, le chleuh, le touareg, tamazight du moyen atlas, le nefoussi, le zouara**

---

Lorsque le relateur qui représente l'antécédent est complément d'un nominal, on retrouve la même structure syntaxique.

**EXEMPLE DE DJBEL NEFOUSSA :** (19)- *tameṭṭut éli owtay tarwâ nes<sup>1</sup>*

« Femme relateur je frapper+P. fils- à elle »

« La femme dont j'ai battu le fils »

Si on traduit en Kabyle, on dira : *tameṭṭut iwumi wwetey mmi-s*. Dans cet exemple, les deux propositions relatives Kabyle et celle de Djebel Nefoussa ont la même structure syntaxique.

**2- A ZOUARA :** selon L. GALAND « à partir de l'enquête de T. F. MICHELL, le relateur est « la ». L'antécédent n'est pas toujours repris par un pronom régime direct du verbe »<sup>2</sup>

**EXEMPLE :** (20)- *ayu la temma asen<sup>3</sup>*

« Ceci (que) elle dire + P. à-eux »

« Ce qu'elle leur avait dit »

Cette construction est, elle aussi analogue à celle du Kabyle où on traduirait ainsi : *ayen i asen- tenna*, seulement les satellites du verbe restent à droite à Zouara alors qu'en Kabyle dans la relative, ils passent à gauche.

#### **VIII-CONCLUSION :**

L'étude comparative des dialectes Berbères : le Kabyle, le Chleuh, le touareg, tamazight du moyen atlas du Maroc et le Nefoussi a permis d'arriver aux résultats suivants :

Au niveau de la forme, chaque dialecte a élaboré son propre système à partir d'une base commune (ay-wa).

**LE KABYLE** : utilise majoritairement *i/ay*,

**LE TOUAREG** : utilise *wa* pour la valeur de « qui » et *s* pour « à qui »

**LE CHLEUH** : adopte *lli* pour « qui » et *mu /mi* pour « à+nominal »

**LE NEFOUSSI** : nous avons les formes *éli* das pour désigner « à qui » selon un modèle calqué de l'Arabe dialectal, pour rappeler dans la relative, l'antécédent par un pronom personnel.

---

<sup>1</sup> -Opcit, P184

<sup>2</sup> -Opcit, P184

<sup>3</sup> -Opcit, P185

**TAMAZIGHT DU MAROC CENTRAL**: on utilise *ay* ( *i* avec la préposition *s* a fini par former une conjonction de subordination. En plus, il utilise *nna* et *lli* comme relateurs, ils peuvent aussi être utilisés dans d'autres occurrences comme des déterminants deictiques.

**LE ZOUARA** : utilise *la* comme relateur.

Au niveau de la structure syntaxique, nous retrouvons pratiquement la même structure que celle du Kabyle. Une légère différence est relevée au niveau des satellites qui restent à droite du verbe à Zouara sauf en présence d'une particule modale. Dans les autres dialectes, dans la relative, ils passent à gauche du verbe. Une légère différence est identifiée, au niveau formel en ce qui concerne les supports de détermination, entre le kabyle qui utilise *umi*, *iwumi* et *iwimi* et le Chleuh qui utilise *mu* et *mi*. Une autre différence morphologique entre le chleuh et tamazight du Moyen Atlas qui utilisent la même forme *lli* et le nefoussi qui utilise un support de détermination sur le modèle calqué de l'Arabe dialectal.

*iwimi*, *iwumi*, *umi*, *mi* (Kabyle)

*mu*, *mi* (chleuh) qui désigne la même unité que le Kabyle *mi* obtenue par la forme complexe *iwimi*. Notons que *mi* est aussi un interrogatif en touareg.

# **CONCLUSION GENERALE**

La langue s'actualise avec une structure linéaire de monèmes qui se combinent sur l'axe syntagmatique pour former des phrases. L'ordre de ces monèmes assure la cohérence et la bonne réception du message par l'autre dans la communication. Cette combinaison de monèmes est établie selon des rapports entre les constituants de la phrase. Ces monèmes appartiennent à des catégories différentes de façon à assurer les fonctions exigées par l'emploi de ces mêmes constituants.

Le système linguistique suppose que la langue met en œuvre des rapports de dépendance ou d'équivalence où le locuteur choisit celui qui convient aux situations de la communication. La subordination est l'un de ces rapports qui exige une dépendance au niveau des unités. Elle est introduite à l'aide des conjonctions spécifiques fixées par la langue pour cet objectif ou d'autres éléments qui marquent leur dépendance (cas de la relative).

Les marques d'une relative en tant que proposition subordonnée liée à l'antécédent restent assignées en premier lieu à la prosodie. La continuité de la courbe mélodique n'est qu'un indice d'une construction relative, or qu'en coordination l'intonation est interrompue par une pause. La structure syntaxique est caractérisée dans ce cas, par l'attraction des éléments satellites du verbe à sa gauche pratiquement en kabyle, en tamazight du moyen atlas (au Maroc), en chleuh, en touareg, en nefoussi, sauf en zouara où ils restent à droite du verbe prédicatoire. Pour identifier l'élément relatif, on opère par ce que L.GALAND appelle la place vide en un point de la chaîne qu'il s'agisse d'un actant ou d'un circonstant. A. LEGUIL remplace le critère de la place vide par saturation et explique à ce titre que le fait qu'une fonction sujet, objet, ou prépositionnelle ne puisse avoir de monème qui l'assume, c'est ce monème qui est relatif. La saturation est donc une marque d'une construction relative.

La relative est un type de la subordination qui elle, relie un prédicatoire à un nominal. Elle est définie comme une proposition comportant un relatif inséré dans le syntagme nominal constituant d'une phrase principale. Le syntagme qui sert de base est appelé antécédent.

Le prédicatoire détermine l'antécédent soit directement sans l'aide d'un relateur ou indirectement à l'aide d'un pronom relatif. En berbère, les propositions subordonnées relatives sans pronom relatif (relateur) sont les plus courantes. Ainsi *ad / ara* (lorsque le thème verbal est à l'aoriste) sont les éléments auxquels recourt le locuteur dans l'introduction des relatives.

La forme verbale participiale est une autre forme de la construction relative. A côté de ces deux procédés, il existe un autre type de relatives avec des éléments qui indiquent la

construction d'une subordonnée relative qui sont variés : *i /ay, i wumi, s way s, (deg way deg/deg / i deg), anda, ukkud, uyur*.

L'étude de la morphogenèse de ces éléments indique une particularité grammaticale qui consiste à l'hétérogénéité de ces éléments, ils appartiennent à des classes grammaticales différentes et ne sont pas à caractère spécifique à la relativisation. C'est le contexte dans lequel, ils apparaissent qui détermine leurs fonctions dans la phrase. Leur forme est simple ou composée. Les formes composées contiennent le monème *ay* auxquelles sont ajoutés d'autres éléments (à savoir des prépositions). Les pronoms interrogatifs sont utilisés tels qu'ils sont utilisés dans l'introduction de l'interrogation, seule la structure de la phrase et son type peuvent marquer la différence.

Sémantiquement, les relatives se scindent en deux types, selon que le sens qu'elles ajoutent à l'antécédent soit indispensable ou pas. Elles sont déterminatives, lorsqu'elles précisent le syntagme nominal antécédent, par l'addition d'une propriété nécessaire au sens syntaxique. Lorsqu'elles ajoutent une propriété non indispensable au sens, elles sont appositives. L.GALAND a remplacé les appositives par des explicatives et les déterminatives par des restrictives.

L'analyse syntaxique d'une relative permet de mettre en valeur la place de l'antécédent dans la relative et les différentes fonctions qu'il pourrait avoir (à savoir actantielles ou circonstantielles). Ces fonctions sont à l'origine du choix du relateur qui convient. En berbère, toutes les fonctions sont relativables à l'exception du complément du nom pour lequel on recourt à des tournures qui confirment la relation bien connue entre « datif » et « génitif » en changeant le point d'incidence. Le berbère ne disposant pas d'un véritable pronom relatif qui aurait assuré toutes les fonctions primaires et non primaires.

Les relateurs par lesquels sont introduites les relatives en berbère sont hétérogènes, ils appartiennent à des catégories syntaxiques différentes ce qui justifie leur non spécificité à la relativisation. En plus de leur introduction d'une subordonnée relative, ils assument d'autres fonctions (supports de détermination, pronoms interrogatifs, synthèmes prépositionnels).

Le contexte de leur apparition et leur position dans la phrase sont les seuls déterminants de leur fonction. Ces relateurs ne sont pas susceptibles de porter dans leur forme la marque de leur fonction. Ils ne peuvent pas assurer par rapport au syntagme prédicatif relatif la fonction non primaire de complément du nom. Le support de détermination *ay /i*, à caractère facultatif est le plus répandu dans l'introduction de la relative en kabyle surtout

lorsque l'élément relatif assume la fonction d'expansion référentielle ou celle, d'un complément d'objet direct (premier et deuxième actant). Ay « ce » peut être dans le rôle d'un nom déterminé par les démonstratifs.

La même structure d'une construction relative nous permet de dire que nous retrouvons pratiquement la même structure sauf en ce qui concerne les satellites du verbe qui lui sont postposés en zouara. Une légère différence morphologique est à signaler puisque chaque dialecte a élaboré son propre système mais cela n'empêche pas de relever quelques ressemblances entre le chleuh qui utilise *lli* et le nefoussi qui utilise *éli* qui est de forme voisine à celle de l'arabe dialectal qui traduisent respectivement « qui » et « à qui ». Une autre ressemblance existe entre le chleuh et le kabyle qui utilisent respectivement *mu /mi* et *i wumi, umi* et *i wimi*. Dans ce cas, il ya une ressemblance au niveau morphologique et sémantique puisque les relateurs sont utilisés pour la fonction dative. Toutes les données réunies jusque-là témoignent, de la non présence de véritables pronoms relatifs en berbère qui peuvent assumer toutes les fonctions du nom primaires et non primaires. La relative en berbère, peut être introduite sans l'aide d'un pronom relatif (la forme verbale participiale, la modalité préverbale exprimant le non réel et d'autres valeurs modales au lieu de *ay ad*).

Cette recherche reste partielle vu le corpus étudié qui comportait des phrases extraites des ouvrages « *contes berbères inédits* » de J. M. DALLET et « *textes berbères dans le parler des irdjen* » d'A. PICARD et les exemples utilisés par L. GALAND dans « *études linguistique berbère* » et « *regards sur le berbère* » et F. BENTOLILA dans « *grammaire fonctionnelle d'un parler berbère* » d'Oum Jeniba (Maroc). Notre souhait est que cette étude soit approfondie de façon abondante en élargissant le corpus aux autres dialectes berbères pour avoir une étude globale des relatives berbères.

# **BIBLIOGRAPHIE**

- ACHOUR Ramdane, *structures phrastiques et fonctions syntaxiques en kabyle*, Thèse de Doctorat d'état P.P 203 passim 244
- BASSET André, *la langue berbère*, Oxford university press, London, New york, Toronto, 1952, P.P. 12-42
- BENTOLILA Fernand, *grammaire fonctionnelle d'un parler berbère d'Aït Seghrouchen, d'Oum Jeniba au Maroc*, SELAF, Paris, 1991, P.P33-226
- BENTOLILA Fernand, « les classes d'unités significatives en berbère », *Modèles linguistiques*, T VIII, fascicule 1, P.38 et P.40
- BUILLES J.M, *Manuel de linguistique descriptive (le point de vue fonctionnaliste)*, Nathan, Paris, 1998
- CHAKER Salem, *Manuel de linguistique berbère I*, Bouchène, Alger, 1991, P.P122-138.
- CHAKER Salem, *un parler berbère d'Algérie (kabyle)*, syntaxe, Thèse de Doctorat d'état, Aix en provence, university de provence, 1983, P.P378, 380.
- COSTAOUEC Denis et F.GUERIN, *syntaxe fonctionnelle, théorie et exercices*, presses universitaires de Rennes, 2007, P111
- DALLET J.M., *contes berbères inédits, kabylie du djurdjura, Textes et traduction* F.D.B, fort national, 1967
- DUBOIS J. et al. , *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1994, P408-409
- GALAND Lionel, *études de linguistique berbère*, Peeters-Leven, Paris, 2002, P.P330-345.
- GALAND Lionel, *regard sur le berbère*, Achab, Tizi-Ouzou (Algérie) 2ème édition, 2013, P.P176-185.
- LEGUIL Alphonse, « les complétives en berbère », bulletin de L'INALCO, vol IV, n°7, 1984
- MAMMERI Mouloud, *Grammaire berbère (Kabyle)*, Bouchène, 1991, P.P21-98.
- MARTINET André, *syntaxe fonctionnelle du français*, Didier, France, 1989, P.P10-11
- PICARD André, *Textes berbère dans le parler d'irdjen (Kabylie-Algérie)*, La typo Litiro et Jules Carbonel, 1958, Tome 1, tome II
- SIOUFI Giles et RAEMDONCK Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 2012

# **ANNEXES**

**ANNEXE 1 :**  
**RESUME EN**  
**KABYLE**

Amahil-nney yuwi-d yef yiwen n usentel ilan azal deg uħric n tseddast di tutlayt n tmaziyt. Aħas n yesnalsiyen i d-yuwin awal fell-as ama d Imaziyen ama d iberraniyen am S. CHAKER, L. GALAND, A. LEGUIL d A.BASSET. Asentel-nney yuwi-d yef wawalen ittenqen asumer amassay ħer yisem azewwar. Tuget n yesnalsiyen-agi i d-nebder nnan-d belli ulac amqim amassay di tmaziyt. Annect-agi yefka-aħ- d afud i wakken ad t-nettef d asentel n ukatay i wakken dayen ad nnadi yef tririt i tmukrist -nney i d-nesenfala s yesteqsiyen-agi.

d acu ten wawalen i d- yeggaren asumer amassay ? d acu ay d taggayt-nsen tuzzigt is gan taggayt n tayyunin yemgadan ?

Ayen yeħnan ammud-nney, nekkes- it-id deg yedlisen n A.PICARD « textes berbères dans le parler des irjen (Kabylie- Algérie)», uħħun amenzu d wuħħun wis sin d wedlis n J.M. DALLET « contes berbères inédits ». Deg sin yedlisen –agi i nufa ayen iwatan i usentel-nney. Tutlayt di lawan –nni n timawit, wid yellan ttmeslayen-tt, ur as-skecmen ara awalen n tutlayin- niħen.

Uqbel ad nekcem s telqay deg unadi, yuwi-d ad nebdu deg yixef amenzu deg uħric n tiri s usbadu n kra n temsal tigejdanin di tseddast. Taggayin tiseddasiyin-nulfant-d di tmurt n Tagrikt semman-asent « iħricen n yinaw » sakkin uħalent-d taggayin tiseddasayin. Nemeslay-d fell-asent s umata am wakken i d-nuwi awal yef tid n tmaziyt ama s tezri taqdimt ama s tizri tameswurit.

Di tazwara, taggayin-agi n tseddast ttwabdarent-d kan mebla isefranen. Ay-agi d ayen yemwatan d tizri taqdimt armi d-uwħen yimeswuriyen ddaw leħnaya n A.MARTINET i bdan sexdamen sin n yisefranen swayes i d-suffuħen taggayin n tutlayt.Isefranen-agi d amyezgi d umsuffey<sup>1</sup>. D ayen i aħ-yeħħan nuħal acemma ħer deffer i wakken ad d-nesuk tiħ yef taggayin n teqbaylit i d-yefka A. BASSET deg useggas n 52. Ibder –d kan ayen yellan di tutlayt mebla ma yenna-d ma d taggayt tagejdant neħ d taggayt tanaddawt, mebla ma yebder-d isefranen.

Armi d-yuweħ S. CHAKER, d netta i d amezwaru i yesmersen isefranen i usuffey n taggayin tiseddasiyin n teqbaylit deg usuggas n 78. Isefranen yesemres d timyuddsin tigersayin n yal taggayt. S tezri tameswurit, yefka-d rebħa taggayin tigejdanin : imyagen, ismawen, imassayen d yimeħwanen d yimeglas yemxallafen. Am akken i d-yefka taggayin tinaddawin n yal taggayt tagejdant. L.GALAND ula d netta yefka- d taggayin n teqbaylit ur nemgired ara yef tid i d-yefka A.BASSET imi di snat uwint-d tarrayt taqdimt.

---

<sup>1</sup> -La traduction des deux critères d'établissement des classes l'exclusion mutuelle et les compatibles sont proposés par R.ACHOUR dans les cours de syntaxe.

Xas akken s tizri tameswurit, F.BENTOLILA yesexdem sin yisefranen amsuffey d umyezgi, yesuffey-d setta uEecrin taggayin i tmeslayt n Ayt Seyručen di tmurt n Lmeɣruk. F.BENTOLILA d S.CHAKER, xas akken di sin ttikin yer yiwen uyerbaz asnilsan sxedmen isefranen yemgaraden d ya suffyen-d taggayin yemgaraden.

Di tagara, nefka-d kra n wuguren i d- yesegra usismel n taggayin n tutlayt. Nɓder-d abeddel n taggayin i lmend n usatel, d usismel yeddsen ( classements multiples)

Deg yixef wis sin, nefka -d tabadut n usumer amassay d umqim amassay i d-nekkes deg umawal n tesnilest d tussna n umeslay n J.DUBOIS. Am wakken i nexdem tasleɣt n talya i yimassayen i d-nekkes deg tefyar n wamud-nney. Annect-agi yuwi -ay yer tezrawt n talyantit, nsukk-d tiɣ deg-s yef wamek tebna talya n yal amassay d taggayt taseddasayt-nsen.

Dya nemeslay-d yef usumer amugil, d tmitar-ines. Tafyirt tamassayt ilaq ad d-tmel :

1)- Tugla yer usumer agejdan

2)-Tawuri ara yesɛu wawal uɣur yeqqen ukenseyru di tefyirt

Deg wayen yeɛnan anamek tefyirt tamassayt tebɗa yef sin n lesnaf : tamassayt tameglast<sup>1</sup> d tmassayt timsegzit<sup>2</sup>. Timsegzit tettawin-d ugar n yisalen yef uzewwar lamaɛna ur as-tettakk ara azal d afernay. Tameglast, d tin ur nezmir ara ad nekkes deg tefyirt, tgelles azewwar, tettakk –as azal amazlay.

Deg tesleɣt taseddasayt, nemeslay-d yef tmitar i d- yemmalen belli d tafyirt tamassayt tigi : d anya n tayect, rnu yer way-a imqimen iwsilen n umyag d tzelya n tnila i yettbeddilen amkan di tefyirt tamassayt anda i ttilin uqbel akenseyru. Rnu yer way-a ayen iwumi isemma L.GALAND adeg ilem. Deg wayen i d-yura A.LEGUIL yesefhem belli ma tella twuri n usemmad imsegzi, asemmad usrid, arusrid, neɣ s tenzeyt ur nesɛi ara awal ara tt-id – ibeggnen di tefyirt lmaɛna-s amkan n wawal-agi ad yeqqim d ilem. A. LEGUIL ifka isem n« tačcart »<sup>3</sup> i wayen i wumi isemma L. GALAND adeg ilem.

Deg yixef wis sin n tesleɣt-agi nekkes-d tifyar i nezrew deg wayen yeɛnan tayessa. Allalen n tefyirt tamassayt d akenseyru igellesen azewwar deg twuriwin yezmer ad yesɛu di tefyirt d umassay i yettaɣafen amkan n yisem uɣur yeqqen ukenseyru (azewwar)

---

<sup>1</sup> -déterminaive cette trduction a été proposée par R.ACHOUR

<sup>2</sup>- Explicative, cette traduction a été proposée par R.ACHOUR

<sup>3</sup> -saturation, c'est notre traduction

Azewwar yezmer ad yesËu tamlilt tanmekkayt<sup>1</sup> ney timsutelt<sup>2</sup>. Yal tamlilt tesËa amassay ixeddmen assay gar ukenseyru d uzewwar. Tafyirt tamassayt di tmaziyt tezmer ad tili mela ramassay s usemres n talya n umayun, ad d ara.

Deg yixef wis tlata neËređ ad nexdem aserwes n umqim amassay di kra n tantaliyin n tmaziyt (taqbaylit, tamaziyt n Wařlas Alemmas, tachelhit, tatergit tanfusit, tazwarit). I wakken ad d-nefk tamuřli wessiËen řef umassay di tmaziyt, yuwi-d lřal ad d- negmer n wallalen-agi n tjeřřumt di tantaliyin-niđen. Deg wayen yeËnan talya, yal tantala tesemras talyiwin-is lamaËna lařel-nsent d yiwen. Tugla n ukenseyru řer uzewwar tettili-d s ubrid n usalel n uglas<sup>3</sup>, yis-s i d-nettbeggin tawuri n uzewwar di tefyirt. Akk tiwuriwin sËant amassay i tent-id- yettbegginen ala tin n usemmad n yisem dya, i wakken ad tanef tutlayt i wugur-a, tessemras amassay « iwumi » alama nesaweđ ad as- nesekcem « iwumi » degmi yeqreb unamek-nsen.

Deg wayen yeËan taseddast n tefyirt tamassayt, imedyaten yemgaraden, i d-nekkes di tezrawt yexdem L.GALAND deg yedlisinen –ines « études linguistiques berbères » d « regards sur le berbère », mlant--d belli ařric n tseddast ur yemgired ara ařas di tantaliyin-a. Amgired yellan di tezwarit yeËna adeg n yisemmaden isemmaden, d tzelya n tnila ttilin deffir umyag ma di tantaliyin i niđen ttilin uqbel amyag di tefyirt tamassayt.

Di taggara, nefka-d igemmađ n tezrawt-nney : awalen i d-yeggaren tafyirt tamassayt di tmaziyt ur llin ara taggayt taseddasayt tuzzigt, imi ulac win id-yefkan taggayt-nsen, S.CHAKER yesedda-ten-id akked imeywanen. Gar yimasayen i d-nekkes deg wamud-nney, llan yisulal n uglas, imqimen imattaren, d talyiwin tuddisin n tenzayt d usalel n uglas.

Ayen yeËnan tamlilt, amqim amassay yezmer ad yay akk tiwuriwin n yisem ala tin n usemmad n yisem di akk tantaliyin. Nebder-d isem imi azewwar d isem uřur yeqqen ukenseyru arazwaran d usrid mi ara yili mebla amassay, d arusrid mi ara yili umassay. Ayen yetřfen lwelha dayen d talyiwin n yisulal n uglas i d-nufa di tcelřit « lli » d tenfusit « řli » s talya icuban wid n tutlayt n taËrabt acu kan ur ttbeddilen ara ilmend n tewsit d umđan, d tagi i d yiwet gar tulumisin n umqim amassay. Di tmaziyt ur yettbeddil ara ilmend n tewsit d umđan, am wakken yezmer ur yetttili ara umassay, talya n umayun igalËum.

---

<sup>1</sup> -Actanciel, cette traduction est proposée par R.ACHOUR

<sup>2</sup>-Circonstantantiel, sa traduction a été proposée par R.ACHOUR

<sup>3</sup>-Support de détermination, proposé aussi par R.ACHOUR

# **ANNEXE 2 : CORPUS**

## **CORPUS 1:**

### **LES PHRASES EXTRAITES DE « *CONTES KABYLES INEDITS* » DE JEAN MARIE DALLEY TOME 1**

- 1)-A yemma jida, twalađ, d netta i yugin (275)
- 2)- yettaker deg wayen akk tesEa (275)
- 3)- hekkun-d di zzman n zik, yella yiwen urgaz yesEa snat n tlawin (31)
- 4)- yiwen n wass di lawan-nni ideg zerEen ibawen, nnant-as (31)
- 5)-tuyal teddem-d tuđdiqt-nni tacewwađt iwumi tetEelliq s iciw-is teddem-as tt-id ( 41)
- 6)- yak nniy-ak mdel-itt-id ! mačči d ibibbi i ak-nniy bibb-itt-id (51)
- 7)-mačči d ccyel-ik: nekk d tikiñdect ay lliy (109)
- 8)-ruđ ay-d tayuga ad tkerzeđ : d wagi ay dccyel n baba-k (99)
- 9)- lEeslama-k a mmi , sani id-truđeđ a mmi (103)

## CORPUS 2 :

### PHRASES EXTRAITES DE « *TEXTES BERBERES DANS LE PARLER DES IRJEN (KABYLIE-ALGERIE)* » TOME 1 ET TOME 2

- 10)- yefseḥ mi d-yers ayen yef way deg yeswa, ad t-yejmaɛ i yiman-is (20)
- 11) - d lɛar win itetten řemđan (2)
- 12) - Win itetten řemđan, yettban deg udem - is (4)
- 13) - Ayen i k - yehwan ad t-nexdem; nekkini ɛyiɣ tura ay d- ruḥey si taddart i yiztɣij (4)
- 14) - qimey nekk d watmaten-iw yer teslet s nnig uxxam, nefra kra akken n lecɣal i ay-icarken (6)
- 15) - Lehdur-isččuren d lemɛani; ulac ayen yef way deg ur d-yewwi ara lemtul (8)
- 16) -Kul wa d ayen deg ixeddem ; ad yer-s id-iqeddem (10)
- 17) - Arezqi-agi deg la tettwaliđ řřenɛa s lači d axeggađ (10)
- 18) -Ayen twala tiř-nsen, ad t-xedmen ifassen-nsen (10)
- 19) - Fk-asen timqestin d tsegnit d tmacint n lexyađa, ssaɛa snat, ad -ak-xiđen ayen i k-yehwan (12)
- 20) - Leḥwal ara xiđen, ad d-řebḥen gedged (12)
- 21)- Llan wid irebbḥen di lleɛb-agi isurdiyen imeqqranen (14)
- 22)- wid la ileɛben lkarta la leɛben, wiyiđ lhan di diminu (14)
- 23) -Yeqqim lɣaci ur uleɛɛeb ara yef yiwen uqeřmur d ayezzfan (14)
- 24) - D arrac-agi iwumi qqaren medden ihellalen (16)
- 25) - d nitni i wumi araxtiren lmetred n třam yelhan (16)
- 26)- mi d-yewweđ sseḥr, ad as-fken ayen i d-yessuter (20)
- 27) - třegginen warrac řemđan yef xemseřřac n sna, llan wid i t- yettřegginen uqbel (20)
- 28)- deg uxxam-nsen ttbuddun-t s wayen weɛɛan (20)
- 29) - mi ara iřeggen wabaɛđ remđan ttawin –t wid i as yettilin d anuzum (20)
- 30)-ma yesɛa ađeggal, ad t- yawi řur-s ad yeqqmi telt iyyam ney rebɛ iyyam ad as-yettak ad yečč ala ayen yelhan (22)

- 31) - Ass deg ara yuḡal s axxam –nsen, ad t-id ikaber s terzeft (22)
- 32)- d netta ara as-d yaḡen lmakla yelhan (22)
- 33)- wid i as yettilin ula dnutni ma sʕan anuzum ad as- ggalen ; ur ttemsexʕaren ara (22)
- 34) -llan wid yettuḡumen deg ussan am wigi n ʕʕmayem yef yeqcer n uḡrum neḡ tayenḡawt n tʕʕam (24)
- 35)- Ayen yeswaʕren řemdan aseggas-a d lmuna ixxuʕšen ( 22)
- 36)-seg wasmi tebda lgerra, ur nessin ara acu ay d tawant (24)
- 37)- miskin ad as-tiniḡ mačči d lʕebd, ad yawi kan nnefʕ n wiyiḡ, d wagi ay d lbaṡel azuran (24)
- 38) –aseggas n laḡ ayen yellan řer wabaʕḡ yecrek (26)
- 39)- mi d-uḡalen ad farqen ayen i d-wwin s tcacit yef iʕeggalen (26)
- 40)- mad lweqt-agi deg d-negra, Win yerwan ur yettḡebbir ara i gma-s ma yelluḡ (26)
- 41)-ḡekkun-d yef wayen xedmen yimezwura-nney (26)
- 42) - Aseggas deg ad yefk Rebbi telha tfellaḡt , ttawin ddeqs –nsen (30)
- 43)- aseggas deg ara tili lḡella, ttḡazen akk deg-s madden (32)
- 44)- wamma at lebrayes d iberninen-nni imeqqranen ay ttaččaren (32)
- 45) – Ad tafed ayagi ay d lfakya n tmurt-nney (32)
- 46)-cettlen si mkul ʕʕifa, llan yexxamen yeznuzun s nnig miyat alaf i useggas (34)
- 47) - Rnu zerreʕen cclaḡa wiḡad i tt-yesʕan (34)
- 48)- ussan deg yelha lḡal, ijemmaʕ-d isyaren (36)
- 49)-wiḡad yesʕan lḡella uzemmur jemmeʕen-t -id (36)
- 50)- zeggiren-d di tzemrin yellan řrif n ubrid (36)
- 51)- rennun tigad yellan řer iyezrawen ( 36)
- 52)-ad yuḡal řer tlemmast ʕlaxaṡer llan leʕwam deg way deg yettili ufrux d imḡerri (36)
- 53)- llan yiseggase deg yessafag lḡella ( 36)
- 54)- ad tmuqleḡ aseggas deg way deg ara yelhu leḡcic, ad as-testixreḡ lmal (36)
- 55)- ur ten-xeddmen ara d imenza ʕlaḡal n ufrux i ixeddmen deg-s lmuḡal (36)
- 56)-Mkul yiwen d ayen iwumi yezmer ad t-yezreʕ (36)
- 57) – Llan wiḡad ur nesʕi ara izgaren (38)

- 58)- wayeđ ad t-θucced d ahicur (38)
- 59)- ma yella win i ay-d yennan yef lxedma ad tt- txedmed s liđara (38)
- 60)- ad tebdud tayerza deg yiger i d- yewwedn d amezwaru (40)
- 61)- izgaren s wayes txedmed ad asen- terred lxir mačči yiwet n lmakla ara asen tefked (40)
- 62)- tamađlaft-agi d tigidrin n temzin , jemmedn - tent medden (42)
- 63)- ad tent- yessers deg wabađ n tezribin anda icukk ad iđeddi uwtul-nni (42)
- 64)- ma yufa-tt temečč, d awtul-nni ayen i d-iđeddan deg yiđ yečča-tt (42)
- 65)- ma d awtul ay tt-yeččan, ad tafed tizit deg umkan-nni (42)
- 66)- tessend acu d-ħekkun yimezwura yef bu ħelwan ? (44)
- 67)- ttafen madden di tmizar idyayen d igerwajen yerrezen (44)
- 68)- twalađ ay txeddem deĒwessu (46)
- 69)- llan mađi wid iruħen s at yaĒqub (46)
- 70)- ttĒuzzun aberriani lači d sser ay tekksen fell-as (46)
- 71)- ass amezwaru deg i txedmed, cfiy-d am ass-a (48)
- 72)- ayen deg ara teqned tiġ-ik ad tt-id telliđ, a- t-yuđal-d yewwi-d snat n teskar (48)
- 73)- d tinna a wumi qqaren taĒellaft (50)
- 74)- di tĒellaft deg way deg heddren, ad t-ixelleš (52)
- 75)- ad as-yernu ayen yef way deg teqEd nniya s tazart (52)
- 76)- di taddart-nney, ur nesĒi ara meħsub igellil mađ, aneggaru d win yesĒan axxam yezdeyakked walbađ (60)
- 77)- xuššen deĒ kečč iqecwalen uħeccad d leybar ay ttawin deg-sen (54)
- 78)- ad gezmen akk ayen yeffeyen d wayen izaden (54)
- 79)-ismawen-nsen iħilwanen, lħađa tebyiđ ad tseggem, xeddmn deg-sen ayen i ak-yehwan (58)
- 80)-yella wanida tefreq tmurts tardast, kul yiwen yewwi leħq-isger watmaten-is deg wayen i d-yeğđa baba-s (62)
- 81)- deg udrar lħla n tferkiwin akter n tin uzayar, d tifentiđin akk ay sĒan medden (62)
- 82)- llan yegmiren uzemur yedduklen deg ara yilin Ēecrin n wussan n tyerza (62)
- 83)- d nekk i as-yettawin aĒwin kul ass (64)
- 84)- arrac imezyanen la ssiriden ikerciwen s waman i d-wwin si tala udekkar (68)

- 85)- akkin yer sdat, tella lqahwa deg ttiyimin medden (68)
- 86)- aklan imezyanen la znuzun ikerciwen-nni i d-ukren (68)
- 87)- d tin a wumi qqaren lEadda n waklan (68)
- 88)-uvey tanumi di temdint ttayeḡ kan s lmizan , ayen i ak-yehwan, ad ak-t-id yefk ugezzar (72)
- 89)- awah aṭas ay mazal ! ur iyi- tefkiḡ ara ula d ras lmal. (72)
- 90)-a uldi senz d ayagi i yeswa (72)
- 91)- d ssuma yelhan ay ak-fkiḡ (72)
- 92)-d tigad n yigenni ay d-tebdiḡ (72)
- 93)-ad yawi ayen yeffyēn fell-as (76)
- 94)- ad tuyaḡ yer tebhirin n ddellaE ad tekkseḡ ayen yewwan (76)
- 95)- ad as-yegzem ugezzar ayen i as-ilaqen (76)
- 96)- tesliḡ s tin iEddan fell-i (76)
- 97)- leEwam-agi deg nella, ur la bennun ara aṭas medden (82)
- 98)- yekfa lweqt-nni deg bennun tazeqqa s xemsa uEecrin ney tlatin duru (82)
- 99)- tura kul yiwen ad d-yini ayen iwala (84)
- 100)- win yebyan ad d-yenteḡ, ad d-yenteḡ s wayen i as-yehwan (84)
- 101)- win uḡur ilul uqcic , ad yefk lweEda (86)
- 102)- at helli-nney ḡemmelen timecraḡ ; meEṇa tin i ten yettaEḡaben mliḡ d tin n lEid tamezyant axaṭer baṭel ay d- tettas ( 86)
- 103)- d isurdiyēn n warrac ay s way s i d- ttayēn (86)
- 104)- d takessawt kan ay nkess din (86)
- 105)- d isurdiyēn-agi akk ay s way s ay d-ttayēn (86)
- 106)- llant tzeṃrin meqqren (88)
- 107)- llant tid mezziyēn (88)
- 108)- llant deg-sent tid yuli waḡil yelhan (88)
- 109)- di tiḡilt-nni yelhan s nnig teḡzut ay nebna aEuc (88)
- 110)- s kra n wayen i d-yexleḡ Rebbi d ttejra,ad t-tafedḡ din (88)
- 111)- ad tt-neččar dlḡut-nni i d-newwi seg wasif (90)
- 112)- sseḡd-nni s way s nesway, nettara-t s tceṭṭabt (90)

- 113)- llan wid i ay-d-ğğan lejdud-nney (92)
- 114)- llan wid i d-yennulfan leĒwam-agi ineggura (92)
- 115)-llan lerzaq nniċen leqqmen-ten yef uħeccad (92)
- 116)- zik ur ttuqten ara wid yessnen ad leqqmen (92)
- 117)- wiyid ttarran lmastik-agi i d-yennulfan (94)
- 118)- ula d tinna iwumi qqaren n legliz, ssnen-tt (94)
- 119)- itett deg yeclem-nn icerreg ( 94)
- 120)- lħut yellan din , ad yemmet (96)
- 121)- smuqqulen anda ara yerwel (100)
- 122)- ad as-rren taxxamt d txellat ara yettġfen aĒeqqa uzemmur (102)
- 123)- s lxiċ n tqellaĒt s wayen id –yegran n lxiċ (102)
- 124)- llan yexxamen yesĒn tamurt (104)
- 125)- jmiĒ n wid uyur mazal kra n lğehd, ilaq-asen kan ad ruħen (106)
- 126)- ur tettun ara tamurt –nsen anda sen-yehwa awċen, ad d-uġalen yer dagi (106)
- 127)- d lĒic kan ay yef way deg ttnadin (106)
- 128)- ulac taddart ur nesĒi ara wid yemmuten d iyriben Ēla berġa (108)
- 129)- llan maġi wid yettnesħlen di tmurt ibeĒden (108)
- 130)- abaĒċ ara ak-d-ihedren s teqbaylit anda akken ur tettecukkuċ (108)
- 131)-fehmen akk ayen i asen-yeqqar (114)
- 132)-imekli-agi , d tġĒam i d-iħebħen si leĒca (116)
- 133)- ad yeċċ ayrum-nni yewwi yid-s (118)
- 134) -winna i d-irekben yef usardun ,ttebĒ-it-id tmeġtut (118)
- 135)-d tagi tura a wumi teqqarem asbilizi (120)
- 136)- argaz-nni id-iĒeddan, d aĒisiw (122)
- 137)- ad taf tmeġtut-is acu ara tessery (124)
- 138)- kul wa d ayen la ixeddem (124)
- 139)- ulac win yeqqimen d iyimi (126)
- 140)- d tayaziċt-is i as-yettarwen (128)
- 141)-d netta ay ad t-yettselliken, d aya ay s way s i t-iħemmel (128)

- 142)-ma ur yesĒi ara ayen s way s ara ten-id yay s yiman-is , ad ten-id -icarek (134)
- 143)- ur t̄qten ara wid ikerrezen (130)
- 144)- d tarewla ay d-rewlen si tmurt-nsen (132)
- 145)-llan wid la yettajaren deg-s (132)
- 146)-aṭas n cc̄yel ay tesĒa, ad yili Rebbi yid-s (134)
- 147)-ad tt-twalid̄ txeddem cc̄yel, yiwen n mmi-s yef weĒur-is, wayeḍ deg yiciwi-s (134)
- 148)-llant tlawin la ixeddmn cc̄yel n urgaz (136)
- 149)-ad tegzem tayeddiwt-nni tecrew (138)
- 150) -d ssem ay ttawint deg yifassen-nsent (140)
- 151)- anda tella tdarwict, ad tt-id zurent (142)
- 152)- win ara iħeffen ,yella si muħ (145)
- 153)- win i d-yusan yer da ad yeqqim (146)
- 154)- yella wara tezreḍ (152)
- 155)-uremḍan yef tewt tefzimt (158)
- 156)-yella wara tferḡeḍ (160)
- 157)- ad yawi irden-nni yer temzin i d-yesserwet (170)
- 158)-ay-a d ayen snuzun nutni (182)
- 159)- ayagi iĒeddān nxeddem (184)
- 160)- ass-nni deg ara zlun (188)
- 161)-d acrik ara yeyzen (194)
- 162)- kul yiwen ad yefk seg itett (196)
- 163)-lweqt-agi deg i d-negra (198)
- 164)-ur yessin ara acu ay d ayunfu (200)
- 165)-win aratt-iteqqnen, ad tuyal ad tekkat (208)

# **TABLE DES MATIERES**

## *Table des matières*

---

Introduction générale.....	P7
I- Le choix du sujet.....	P8
II-La problématique.....	P8
III-Les hypothèses de la recherche.....	P8
IV- Le cadre d'analyse.....	P9
V- Méthode de recherche.....	P9
<b>CHAPITRE I : La notion de catégorie.....</b>	<b>P10</b>
La notion de catégories.....	P11
I-1-Aperçu historique.....	..P11
II-La linguistique moderne.....	P12
II- 1–les compatibilités.....	P12
II-1-1- Compatibilité et coexistence.....	P13
II-1-2-Compatibilité et point d'incidence.....	P13.
II-2- L'exclusion mutuelle.....	P13
III-La grammaire berbère.....	P14
IV- Les catégories syntaxiques du berbère.....	P14
IV-1- La description d'André BASSET.....	P14
IV -1 -I -Le verbe.....	P15
IV -1-2-Le nom.....	P15
IV 1 -2-1-Le nom de nombre.....	P15
IV-1-2-2-Le pronom personnel.....	P15
IV- 1-3-Le démonstratif.....	P16
IV-1-4- Les particules de rection.....	...P16
IV-1-4-1-Les particules d'aoriste et d'aoriste intensif.....	P16
IV-1- 4-2-Les particules négatives.....	P16
IV-5-Les prépositions.....	P16
IV-6-Les conjonctions de coordination.....	P16

*Table des matières*

---

VI-7- Les conjonctions de subordination .....	P17
IV-8- Les adverbes et les locutions adverbiales .....	P17
IV-2- La catégorisation établie par S.CHAKER .....	P17
IV-2-1- Définition .....	P17
IV-2-2- Le verbe.....	P18
IV-2-3-Le nom .....	P19
IV-2-3-1- La marque d'altérité.....	P20
IV-2-3-2- Les nominaux.....	P20
IV-2-3-3- Les adjectifs .....	P21
IV-2-3-4-Les numéraux.....	P21
IV-2-3-5-les pronoms .....	P22
IV-2-3-5-A- Les pronoms personnels indépendants .....	P22
IV-2-3-4-B- Les pronoms personnels affixes.....	P22
IV-2-3-B-1- affixe du verbe .....	P22
IV-2-3- B-2- Affixe du nom.....	P23
IV-3- Les connecteurs ou relationnels .....	P23
IV-3-1- Les prépositions .....	P23
IV-2-3-2- Les conjonctions de subordination .....	P23
IV-2-3-3- Les coordonnants .....	P24
IV- 2-5-Conclusion .....	P24
IV-3-La description de F .BENTOLILA.....	P24
IV-3-1-La classe des noms.....	P25

## *Table des matières*

---

IV-3-2- La classe du nombre.....	P27
IV-3-3-La classe des modalités nominales du type <i>kul</i> .....	P27
IV-3-4-La modalité <i>dnin</i> .....	P28
IV-3-5- La classe des modalités nominales du type <i>qah</i> .....	P28
IV-3-6- La classe des nominaux numéraux.....	P29
IV-3-7- La classe des pronoms personnels .....	P30
IV-3-7-a-Pronom personnel sujet.....	P31
IV-3-7-b-Pronom personnel objet .....	P31
IV-3-7-c-Le pronom personnel régime de fonctionnel .....	P31
IV-3-7-d-Complément déterminatif d'un nom de parenté .....	P31
IV-3-8-La classe des supports de déterminations .....	P32
IV-3-9-Le monème <i>ay</i> .....	P33
IV-3-10- La classe des pronoms interrogatifs .....	P34
IV-3-11-La classe des pronoms indéfinis.....	P35
IV-3-12-La classe des présentatifs .....	P36
IV-3-13- La classe des verbes .....	P37
IV-3-14- La classe des modalités aspectuelles (aoriste et prétérit) .....	P39
IV-3-15-La classe des modalités verbales du type ( <i>ad, al, la</i> , impératif) .....	P40
IV-3-16-Le participe .....	P41
IV-3-17-La classe des modalités d'orientation <i>D</i> et <i>N</i> .....	P42
IV-3-18-La classe des adverbes .....	P42
IV-3-18-A-L'adverbe de négation ( <i>ur</i> ) .....	P42
IV-3-18-B-L'adverbe <i>gin /urgin</i> .....	P43

## *Table des matières*

---

IV-3-18-C-L'adverbe d'interrogation <i>ma</i> .....	P43
IV-3-18-D-Les adverbes interrogatifs non compatibles avec le monème <i>ay</i> .....	P44
IV-3-18-E-Les adverbes interrogatifs compatibles avec le monème <i>ay</i> .....	P44
IV-3-18- F- Les adverbes de comparaison .....	P44
IV-3-18-G- Les adverbes compatibles avec les prépositions en général <i>yr, zi</i> .....	P45
IV-3-18-H-Les adverbes non compatibles avec les prépositions .....	P45
IV-3-18-I-Les adverbes à valeur modale .....	P45
IV-3-18-J-Les adverbes de quantité .....	P45
IV-3-18-K-Les adverbes divers.....	P45
IV-3-19- Le monème <i>ulad</i> .....	P45
IV-3- 20- Le monème <i>akk</i> .....	P46
IV-3-21- L'état d'annexion .....	P47
IV-3-22- La classe des prépositions compatibles avec les pronoms interrogatifs de type <i>akked</i> .....	P48
IV-3-23- La classe des prépositions non compatibles avec les pronoms interrogatifs de type <i>deffir</i> .....	P49
IV-3-23- 1- Le fonctionnel complément déterminatif .....	P49
IV-3-23-2-Les fonctionnels, <i>bla, qbel</i> .....	P49
IV-3-23-3-Les fonctionnels <i>AFELLA, ANNECT, BERRA, LEĠWAYEH</i> .....	P49
IV-3-24- La Classe des subordonnants .....	P49
IV-3-25- La classe des coordonnants .....	P50
IV-3-26-Les unités syntaxiques.....	P50
IV-3-26-1-Les unités logiques .....	P50

## *Table des matières*

---

IV-3-26- 2-Les unités impératives .....	P51
IV-3-26-3-Les interjections d’apostrophe .....	P51
IV-3-26-4-Les unités émotives ou imitatives .....	P51
IV-3-26-5-Les unités représentatives ou imitatives onomatopées .....	P51
IV-4- Aperçu sur la description de L.GALAND .....	P51
IV-4-1- Les pronoms .....	P52
IV-4-2-Les noms .....	P52
IV-4-2-1-Les noms de nombre .....	P52
IV-4-2-2- Les noms de parenté .....	P52
IV- 4-2-3- Les emprunts.....	P53
IV-4-2-4-Les adjectifs .....	P53
IV-4-2-5-Les noms propres .....	P53
IV-4-3-Le groupe nominal .....	P53
IV-4-4-Les verbes .....	P54
V- Les problèmes des classements en catégories.....	P54
V-1-La hiérarchie des monèmes dans l’énoncé .....	P54
V-2-Problèmes des classements multiples .....	P55
V-3- Le transfert entre les classes .....	P55
V-4-Incompatibilités sémantiques en raison du sens .....	P56
VI- conclusion .....	P57
<b><u>CHAPITRE II</u></b> : étude des relatives berbères et des éléments qui les introduisent .....	P58
I-Introduction .....	P59
II- Définition .....	P59

## *Table des matières*

---

II-a- La relative.....	P59
II-b-Le pronom relatif .....	P59
III- Les types des relatives .....	P59
III-a- La relative déterminative .....	P60
III-b-La relative appositive.....	P60
IV-Analyse morphologique.....	P62
IV-1- Analyse de la morphogenèse des relateurs .....	P62
IV-2-remarque.....	P63
V-Analyse syntaxique .....	P63
V-1- Les déterminants prédicatoïdes du nom .....	P63
V-2-L'anticipation.....	P65
V-2-a-La thématization .....	P65
V-2-b-La rhématisation .....	P66
V-3- Les marques de la construction relative.....	P67
V- 3-1- La prosodie .....	P67
V-3-2-La position des éléments satellites .....	P67
V-3-3-La place vide .....	P68
VI- Les rôles de l'antécédent .....	P68
VI-a- L'antécédent assure le rôle de prédicat .....	P68
VI-b- L'antécédent assure le rôle actantiel .....	P69
VI-b-1-L'antécédent assure le rôle du premier actant (complément référentiel /explicatif..	P69
VI-b- 2-L'antécédent assure le rôle actantiel (deuxième actant) .....	P70
VI-c- L'antécédent assure le rôle de complément d'objet indirect (la fonction dative) .....	P73

VI-d- L'antécédent assure le rôle circonstanciel.....	P74
VII -La construction relative avec les pronoms interrogatifs .....	P76
VIII-Remarque .....	P79
VIV- Conclusion .....	P79
<b>Chapitre III</b> comparaison entre le kabyle, le chleuh, le touareg, le nefoussi, tamazight du maroc central et le zouara .....	P81
I-Introduction .....	P82
II- Les supports de détermination.....	P82
III-Présentation des supports de détermination dans quelques dialectes berbères.....	P84
III-A-En Touareg.....	P82
III-B-En Chleuh.....	P83
III-C-En Tamazight du Maroc central.....	P83
III-D-En Kabyle .....	P84
IV-La détermination par un démonstratif.....	P84
V-Absence de tout relateur.....	P85
V-A-Le touareg .....	P86
V-B-Le Kabyle.....	P86
V-C-Le Chleuh.....	P86
V-D-Tamazight du Maroc central .....	P86
VI -Les rôles qu'aurait assuré de l'antécédent.....	P86
VI-1-L'antécédent serait complément explicatif .....	P87
VI-2-Le rôle de complément d'objet direct.....	P87
VI- L'antécédent serait complément d'une préposition .....	P87

## *Table des matières*

---

VI- A-En Touareg .....	P87
VI-B- En Kabyle .....	P87
VI-C-En Chleuh .....	P88
VII- Les propositions relatives de type Arabe .....	P88
VII- A- A Djebel Nefoussa .....	P88
VII-B- A Zouara.....	P89
VIII-Conclusion .....	P89
VI- La conclusion générale .....	P91
Bibliographie.....	P95
Les annexes .....	P97
Annexe 1 : le résumé en kabyle .....	P98
Annexe 2 : Le corpus .....	P102
Table des matières.....	P110